

Votre Agglo

n°35 - mai 2014

Chartres métropole



AGGLO

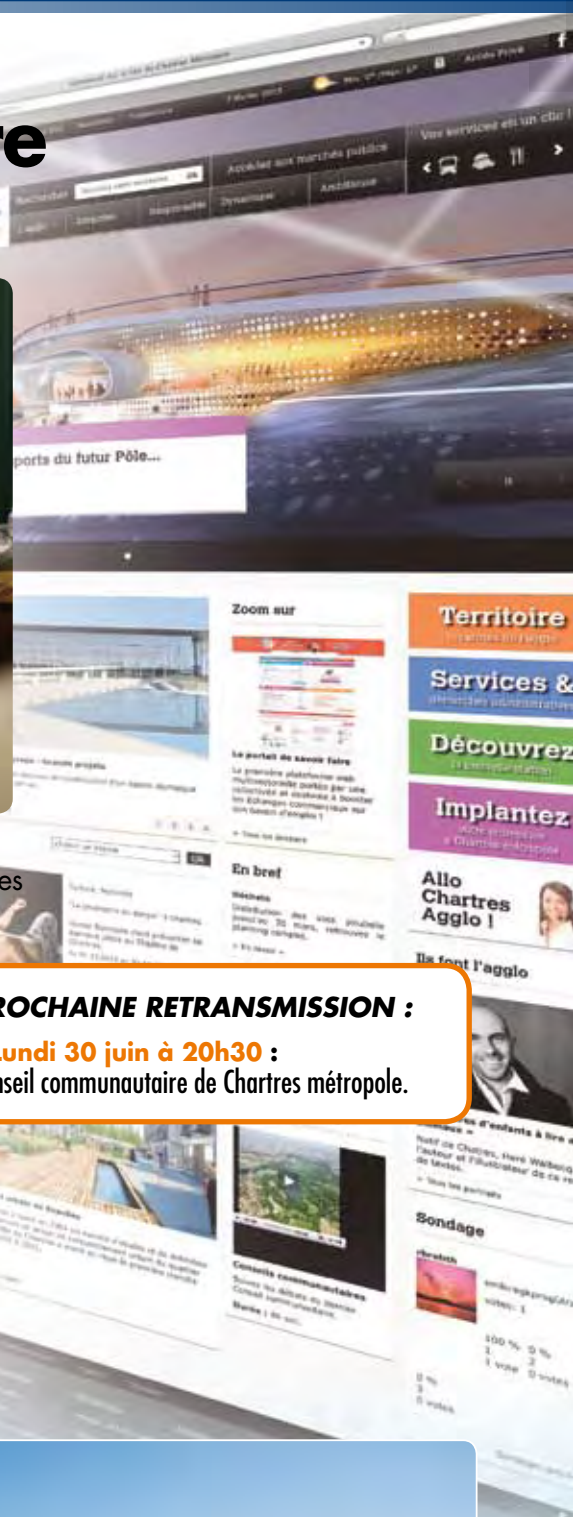
Comment ça marche ?

EXPO

Le Plan Vert à l'Apostrophe

Le conseil communautaire

Suivez les débats en direct sur Internet



Les séances du conseil communautaire de Chartres métropole sont retransmises en direct sur le site www.chartres-metropole.fr.

Il vous suffit de cliquer sur le lien accessible en page d'accueil.

Vous pouvez également visionner les vidéos des précédentes séances.

Par ailleurs, les séances sont publiques. Elles se tiennent au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Vous pouvez également suivre les séances du conseil municipal de Chartres sur le site www.chartres.fr.

PROCHAINE RETRANSMISSION :

- **Lundi 30 juin à 20h30 :**
Conseil communautaire de Chartres métropole.



Contact ODYSSEE

Activités, heures d'ouverture,
tarifs, infos pratiques :

Rue du Médecin-Général Beyne - 28000 Chartres

Tél: 02 37 25 33 33

email: odyssee-chartres@vert-marine.com

www.vert-marine.com

rubrique l'Odyssee



Oser... enfin !

La presse nationale se fait chaque jour l'écho des dernières déclarations du gouvernement sur la réforme de notre organisation administrative : redécoupage des régions, mort annoncée des départements, inévitable montée en puissance des intercommunalités...

Une ixième fois l'ouvrage est remis sur le métier. Le sujet est sérieux et nous concerne tous. A telle enseigne que le « mille-feuille » caractérise aujourd'hui plus sûrement dans l'imagination populaire l'empilement des structures que la pâtisserie du même nom.

Dispersion des compétences, gabegie économique, éloignement de la prise de décision... nous sommes tous d'accord pour dire que le changement est indispensable et qu'il faut aller vite !

Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs se sont attelés à des projets de réforme divers... aucune n'est allée jusqu'à son terme. Et la France paye aujourd'hui très cher le manque d'audace et de détermination de sa classe politique !

Résultat : des coupes budgétaires significatives sont aujourd'hui faites par l'Etat dans les crédits dévolus aux collectivités. Il faut bien réduire le déficit pour redresser l'économie nationale et les marges de manœuvre ne sont pas nombreuses ! Faute d'anticipation de la part des élus locaux, la gestion communale ou intercommunale devient vite aléatoire. Les projets en pâtissent, puisque trop souvent l'investissement devient la variable d'ajustement, rendant encore plus aléatoire la relance de la croissance...

Sur le plan local, anticiper est une constante, une marque de fabrique ! Les élus de notre bassin de vie ont compris depuis longtemps qu'il est préférable de prévoir plutôt que de subir. Quand en 2010 ils ont créé la grande agglo, avant même que la loi ne les y incite, ils ont pris leur avenir en main, suscité eux-mêmes des synergies et des performances accrues, fait des économies d'échelle qui leur permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir avec plus de sérénité que d'autres territoires.



La future cité administrative en est l'exemple le plus probant. Ce futur guichet unique, dont le coup d'envoi vient d'être donné, facilitera la vie des usagers des services publics en leur offrant sur un même lieu les réponses à l'ensemble des besoins de leur quotidien. Une préfiguration de ce guichet verra le jour à compter du 8 juillet au 32 boulevard Chartrains. Les Chartrains mais aussi tous les habitants de l'agglomération pourront s'y présenter.

Pour plus d'efficacité dans notre mission de service public, Ville Centre et Agglomération ont uni leurs forces vives et engagé il y a plus de deux ans la mutualisation de leurs services supports. Les économies générées paieront le projet. CQFD !

Dans l'attente d'arbitrages nationaux imminents, et dont il faut espérer qu'ils seront enfin à la hauteur des enjeux, Chartres métropole poursuit le vaste chantier engagé, assure le financement de ces projets, le tout à fiscalité constante, respectueuse de l'identité communale mais dans un esprit de solidarité réaffirmé. Prête à assumer de nouvelles responsabilités !

Jean-Pierre GORGES
Président de Chartres métropole

Votre Agglo

Directeur de la publication :
Jean-Maurice Duval
Conseiller délégué
à la communication

Directeur de communication:
Jean-Guy Muriel

Rédacteur en chef et
secrétaire de rédaction :
Cédric Laillet

Rédaction et photos :
Cédric Laillet

Ont participé à ce numéro :
Patricia Masselus,
Jean-Guy Muriel,
Michel Brice,
Stéphane Lefèvre
Jérôme Costeplane
Damien Bonnet
Clémentine Jean-Fleury
Viviane Vergne
Rudia Kantapareddy

Mise en page :
Service PAO

Impression :
Sib Imprimerie
Zone industrielle de la Liane
BP 343 - 62 205 Boulogne-sur-Mer

Distribution :
Distrib'services

Ce numéro a été tiré à
67 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
I.S.S.N. : 2114-5547

Contact magazine :
02 37 91 35 20
cedric.laillet@agglo-chartres.fr



1 -
Edito

4 -
Votre agglo à la loupe
Territoire, compétences, fonctionnement, chiffres clés

11 -
Environnement
Des bonnes pratiques pour préserver l'Eure

12 -
Transports
Jeunes : mobilité rime avec gratuité

14 -
Gros plan
Michel et Maxime ont trouvé leur voie

16 -
Economie

- *Rencontres des Savoir-faire : place au business !*
 - *Artisanat : Monique Manceau*
 - *Le Tribunal de Commerce et la prévention*
- *Commerce, Artisanat, Services : les nouveautés*
- *Entreprise du mois : SETAP COLOR'S*



28 -

Emploi

- *Forums emploi*
- *L'alternance : un tremplin vers le monde de l'entreprise*

30 -

Patrimoine

Berchéroise : marchez dans les pas des carriers

31 -

Plan Vert

Expo à l'Apostrophe

34 -

Gros plan

Etude toponymique : les noms des communes de l'agglomération

36 -

Sports

Championnats de France des sports subaquatiques à l'Odysée

37 -

Agenda

Sortir dans l'agglomération

Chartres métropole : fiches pr

Les 47 communes de Chartres métropole



Amilly
Bailleau L'Évêque
Barjouville

Berchères-les-Pierres
Berchères-Saint-Germain
Bricoville
Challet
Champhol
Chartres
Chauffours
Cintray
Clévilliers
Coltainville
Corancez
Dammarié
Dangers
Fontenay-sur-Eure
Francourville
Fresnay-le-Comte
Fresnay-le-Gilbert
Gasville-Oisème
Gellainville
Houville-la-Branche
Jouy
La Bourdinière-Saint-Loup

Le Coudray
Lèves
Lucé
Luisant
Mainvilliers
Meslay-le-Grenet
Mignières
Mittainvilliers
Morancez
Nogent-le-Phaye
Nogent-sur-Eure
Ollé
Poisvilliers
Prunay-le-Gilon
Saint-Aubin-des-Bois
Saint-Georges-sur-Eure
Saint-Prest
Sours
Thivars
Vérigny
Ver-lès-Chartres
Voise

Les Compétences de Chartres métropole

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



TRANSPORTS URBAINS



HABITAT ET LOGEMENT



POLITIQUE DE LA VILLE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



EAU ASSAINISSEMENT



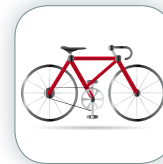
DÉCHETS



EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



PLAN VERT



- LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ET LES NUISANCES SONORES
- GENS DU VOYAGE : AMÉNAGEMENT ET GESTION DES AIRES DE STATIONNEMENT

- ENTRETIEN DE L'EURE ET DE SES AFFLUENTS
- GESTION ET ENTRETIEN DES VALLÉES
- ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

- LUTTE CONTRE L'INCENDIE
- ETUDES ET ACTIONS LIÉES AUX NTIC
- PARTICIPATION AUX DÉPENSES DE GESTION DU CENTRE HOSPITALIER

Pratiques

Le 17 avril dernier, le nouveau Conseil communautaire de Chartres métropole a été installé. Jean-Pierre Gorges a été élu Président de la Communauté d'agglomération, ainsi que quinze vice-présidents délégués. Nous vous les avons présentés dans notre précédent numéro.

Ce mois-ci, *Votre Agglo* vous propose une fiche d'identité de Chartres métropole : son fonctionnement, ses principales compétences, son territoire, ses chiffres clés, les numéros utiles.



Lors des élections municipales de mars dernier, les conseillers communautaires ont été élus en même temps que les conseillers municipaux.

Chaque commune dispose d'au moins un délégué.

Le fonctionnement de Chartres métropole

Le Conseil Communautaire

Organe délibérant de Chartres métropole, il en détermine les grandes orientations (grands projets, budgets, fiscalité, compétences...). Le Conseil communautaire se réunit en moyenne une fois tous les deux mois.

Les séances sont ouvertes au public. Elles se déroulent au Salon Marceau, à l'Hôtel de Ville de Chartres. Les séances sont également retransmises en direct sur le site www.chartres-metropole.fr, sur lequel vous pouvez revoir à tout moment les précédentes séances.

Le Bureau Communautaire

Composé du Président, des vice-présidents, des conseillers délégués et d'autres membres, le Bureau vote des délibérations par délégation du Conseil communautaire. Cela permet d'alléger l'ordre du jour, souvent chargé, du Conseil. Chaque commune compte au moins un représentant au Bureau.

Les Commissions

Les conseillers communautaires se réunissent tout au long de l'année au sein de commissions thématiques. Les commissions sont des instances de réflexion, de débat et de proposition. Le Conseil communautaire a instauré 4 commissions thématiques :

- Développement économique, Aménagement du Territoire, Développement durable.
- Finances et prospective.
- Services Publics Environnementaux.
- Affaires sociales et habitat, Enfance jeunesse, Grands équipements.

le Comité des Maires

Réunissant les 47 maires des communes membres de Chartres métropole, ce comité se réunit régulièrement pour définir les grandes orientations et stratégies de la collectivité.

47
COMMUNES



611
km²

DE SUPERFICIE

125 000
HABITANTS



52 143
FOYERS

56 866



LOGEMENTS

59 394
ACTIFS,

56 144
EMPLOIS SALARIÉS
(privé et public confondus)

31

PARCS D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUE

103 élus,
représentant
47 communes,
siègent
au Conseil
communautaire
de Chartres
métropole



* Les communes de Morancez et Sours mettent à disposition leurs écoles communales pendant les vacances scolaires. La commune de Saint-Prest ouvre un bâtiment communal pendant les vacances scolaires.

Chartres métropole : les chiffres clés



numéros utiles ...

Déchets

- Pour toutes les **questions liées aux déchets** Contactez le numéro vert «déchets» de **Chartres métropole** :

0800 22 20 36 (appel gratuit à partir d'un poste fixe)

Eau potable et assainissement

- **Abonnement et facturation** : appelez le numéro indiqué sur votre facture.
- Pour toute autre question, contactez

Chartres métropole au **02 37 23 40 00**

Transports

pour toute question sur les lignes, les horaires, les tarifs, les abonnements :

- pour le réseau de **bus urbains** :

agence FILIBUS - 02 37 36 26 98

- pour le réseau d'**autocars périurbains** :

guichet FILIBUS - 02 37 18 59 00

ou connectez-vous au www.filibus.fr

Pour toute autre question :

Chartres métropole - 02 37 23 40 00

L'Eure et ses affluents

- Quelle est la procédure pour effectuer des travaux dans le lit de la rivière ?
- Qui dois-je prévenir si je constate une anomalie dans l'Eure ?

Contactez le service de surveillance et d'entretien de l'Eure au :

02 37 23 40 00

CHARTRES METROPOLE

Hôtel de Ville
Place des Halles
28000 CHARTRES
contact@agglo-chartres.fr
www.chartres-metropole.fr
02 37 23 40 00



Économie

- **Développer** ou **implanter** votre entreprise ?
- Vous renseigner sur les **locaux disponibles** ?
- **Créer, reprendre** un commerce ou une entreprise ?

Contactez la direction du développement économique de **Chartres métropole**

au **0800 0800 28**

Emploi

- Vous **cherchez un emploi** dans l'agglo ou souhaitez en changer ?

Inscrivez-vous sur le site de

la Maison des Entreprises et de l'Emploi - www.mee-chartres.fr

Point d'Accès au Droit

5 rue du Docteur Gibert - 28000 Chartres

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

- **Aide aux victimes** : l'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure-et-Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

Contactez l'AVIEL : **02 37 36 50 36**

- **Accès au droit** : avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent **gratuitement**. Une permanence d'**Ecrivain public** est également assurée.

Contactez le PAD : **02 37 21 80 80**

Équipements d'agglomération

- **L'ODYSSEE, complexe aquatique et patinoire de Chartres métropole**

Heures d'ouverture, tarifs, activités, infos pratiques :

02 37 25 33 33

odysee-chartres@vert-marine.com - www.vert-marine.com

- **AERODROME de Chartres métropole**

Aéroclub : **02 37 34 43 48**

Centre de vol à voile : **02 37 34 14 27**

Le 8 juillet, l'accueil de vos services publics déménage.

Les travaux de la cité administrative ont débuté fin avril aux abords immédiats de l'hôtel de Ville de Chartres. Si le chantier est chartrain, le projet concerne tous les habitants de l'agglomération : la cité administrative accueillera en effet les services de Chartres métropole. Dès le 8 juillet, les services d'accueil administratif sont regroupés en une première configuration de « guichet unique » au boulevard Chasles, à Chartres.

Le principe du « guichet unique » est au cœur du projet de la cité administrative. Finis les allers-retours d'un accueil à un service, d'un service à un autre. La cité administrative sera le lieu unique où les usagers des services de l'Agglomération, entre autres, recevront toutes les informations nécessaires, auront accès à tous les services et à toutes les démarches administratives. Proposant des points d'accueil général et d'instruction de dossiers, des espaces confidentiels, des bureaux de rendez-vous, ce guichet unique constitue une forte montée en gamme des services publics : plus simple, plus efficace, plus confortable, et accessible à tous.

Un nouveau cœur de vie pour l'agglomération.

La cité administrative, c'est plus qu'un bâtiment pour les services publics. Le projet prévoit le réaménagement urbain de tout le périmètre avoisinant en un seul grand espace piétonnier. En son centre, les bâtiments de la cité administrative constituent aussi un nouveau pôle événementiel grâce à leur polyvalence. La grande salle des conseils se mue en auditorium pour conférences et des projections, une galerie de liaison joue les galeries d'exposition, et une grande salle de réception, modulable, peut accueillir plus de 700 personnes pour toutes sortes d'événements publics, associatifs, corporate...

Vue du futur pôle d'accueil de la Cité Administrative
(crédits : Wilmotte & Associés architectes, 2013)

Le 8 juillet, naissance du guichet unique

A partir du 8 juillet, le 32-34, boulevard Chasles, à Chartres, ouvre une première version de ce guichet unique. Déjà, il regroupera plusieurs services d'accueil de Chartres métropole et sera en mesure de renseigner et d'accueillir les usagers pour les accompagner dans leurs démarches. Nous reviendrons sur ce guichet unique dans notre magazine de juin avec la liste des services concernés et les informations utiles.

Standard téléphonique unique

Le regroupement des pôles d'accueil au sein de la cité administrative s'accompagne d'une mutualisation des standards téléphoniques. D'ores et déjà, tous les services de Chartres métropole sont accessibles via un standard unique, mutualisé avec celui de la Ville de Chartres : le 02 37 23 40 00. Toutes les lignes directes vers les différents services restent toutefois opérationnelles.

Le Guide de la cité administrative et de son chantier est disponible pour consultation à l'accueil de la mairie de Chartres et de la médiathèque L'Apostrophe aux horaires d'ouverture de ces lieux. Il est également téléchargeable sur Internet depuis www.chartres-metropole.fr, rubrique « publications ».



Quatre déchetteries à votre service



Chartres métropole gère quatre déchetteries réparties dans quatre communes de l'agglomération. Elles sont à votre disposition pour déposer gratuitement* vos déchets électriques et électroniques, déchets du jardin, de chantiers et de vos petits travaux domestiques, ferrailles, gros cartons...

Première visite

Lors de votre première visite, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois vous seront demandés par le personnel d'accueil afin d'établir une carte d'accès permanente. Celle-ci vous permettra de déposer vos déchets gratuitement lors de vos prochains passages.

* Déchets acceptés et volumes autorisés :

Le personnel sur place est présent pour vous indiquer les consignes (types de déchets autorisés) et modalités de dépôts pour chacun de vos déchets. Une limite journalière en volume est appliquée afin de garantir à tous la possibilité de déposer tout au long de la journée.

	Lucé	
	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 13h00	Fermé

	Champhol	
	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 13h00	Fermé

	Dammarie	
	Horaires d'été (1 ^{er} mars au 31 octobre)	
	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 12h00	13h30 - 18h30
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	13h30 - 18h30
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Dimanche	Fermé	

	Saint Aubin des Bois	
	Horaires d'été (1 ^{er} mars au 31 octobre)	
	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 12h00	13h30 - 18h30
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	13h30 - 18h30
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 18h30
Dimanche	Fermé	

Jours de collecte : reportez-vous à votre calendrier

Chartres métropole édite chaque année le calendrier de collecte de chacune des 47 communes de l'agglomération. Le calendrier 2014 a été distribué chez tous les habitants en début d'année. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous l'avez égaré, vous pouvez télécharger le calendrier de votre commune sur le www.chartres-metropole.fr, rubrique « Responsable / Déchets ».

Un doute ? une question ?

Contactez :

Chartres métropole Info Déchets

N° Vert 0 800 22 20 36

Appel gratuit d'un poste fixe

Des bonnes pratiques pour préserver l'Eure

La rivière n'est pas une poubelle ! Ce lieu commun mérite d'être rappelé, à l'heure où, avec le retour des beaux jours, les activités de jardinage, de bricolage et de nettoyage peuvent avoir des conséquences néfastes pour l'environnement, et l'Eure en particulier...

Le printemps est là. C'est l'occasion pour beaucoup d'entretenir le jardin, de remettre un coup de peinture sur les volets ou le portail, de se lancer dans divers travaux, de laver la voiture... C'est aussi une période où l'Eure souffre de ces activités saisonnières. Quelques conseils pour préserver notre bonne vieille rivière...

Entretien des jardins et des espaces paysagers

Ne pas jeter les déchets verts (tonte de pelouse, branches, etc.) dans le cours d'eau. Certes, ils sont biodégradables, mais ce n'est pas instantané. Jetés dans l'Eure, les déchets verts créent un apport de matière néfaste aux bons écoulements, dégradent l'aspect visuel de la rivière et des vannages où ils stagnent. Ces déchets doivent être évacués en déchetterie.

Entretien des berges

Les propriétaires de berges sont responsables de leur entretien. Il ne faut pas traiter les berges avec des produits chimiques (dangereux pour la santé et pour l'environnement) mais privilégier les méthodes douces comme l'arrachage manuel ou le brûlage à l'eau chaude (ex : eau chaude de cuisson). On peut aussi se poser la question du « bon degré d'entretien » et peut-être laisser les graminées et futurs arbustes se développer par places.

Avaloirs d'eaux pluviales et caniveaux n'ont qu'une issue : la rivière !

- Ne pas y déverser les eaux de lavage (ménage des sols, nettoyage de la voiture) qui peuvent contenir des agents chimiques néfastes pour la rivière et son écosystème. Ces substances peuvent être jetées dans les canalisations domestiques, elles y seront ensuite traitées à la station d'épuration. Les stations de lavage de voiture sont équipées de dispositifs pour récupérer les eaux sales.
- Ne pas y déverser les eaux de nettoyage de pompes à béton, la laitance et tout résidu de chantier quel qu'il soit. Ces déchets doivent être stockés par les entreprises avant d'être éliminés en filière adaptée.

- Ne pas y déverser des substances potentiellement dangereuses comme les solvants (type White Spirit), les peintures (même à l'eau), les huiles, les hydrocarbures. Des bacs récupérateurs sont prévus à cet effet dans les déchetteries.

En règle générale, la rivière n'est pas un lieu où l'on doit déposer tout ce dont on souhaite se débarrasser : les poubelles et déchetteries sont là pour remplir ce rôle. Et quand on sait qu'aujourd'hui, un tiers de l'eau potable qui alimente les foyers de l'agglomération provient de la rivière, ça donne encore plus envie d'en prendre soin...



En 2013, les équipes de Chartres métropole ont ramassé plus de 2 tonnes de déchets au fond de la rivière ou coincés dans des vannages

Plus d'infos :
Equipe rivière
de Chartres métropole :
02 37 23 40 00

Pour 13 000 jeunes et étudiants, mobilité rime avec gratuité !

Depuis 2006, Chartres métropole permet aux 6-18 ans (et plus de 18 ans encore scolarisés en enseignement secondaire) de voyager gratuitement sur le réseau de transports en commun de l'agglomération. Idem pour les étudiants. Soit une économie moyenne annuelle de 250 euros par enfant pour les familles de l'agglomération !



Carte Jeunes : qui peut en bénéficier ?

- ▶ Les jeunes de 6 ans révolus à 18 ans au 1^{er} septembre 2014.
- ▶ Les jeunes de plus de 18 ans, scolarisés en enseignement secondaire, et habitant le périmètre de Chartres métropole.

Comment s'inscrire ?

- ▶ Les élèves déjà scolarisés dans le secondaire ou en étude pré-bac ont reçu directement à leur domicile courant mai le formulaire Carte Jeunes 2014/2015.
- ▶ Les plus de 18 ans au 1^{er} septembre 2014 qui seraient toujours scolarisés dans le secondaire en 2014/2015 peuvent retirer un formulaire :
 - **A l'agence FILIBUS*** pour les habitants des communes de Chartres – Luisant – Lucé – Lèves – Champhol – Mainvilliers – Le Coudray, Morancez et Barjouville.
 - **A la Gare Routière*** pour les habitants des autres communes de Chartres métropole.
- ▶ Les enfants de primaire prenant les transports scolaires mis en place par les communes ou les Syndicats de Transport pourront retirer un formulaire auprès d'eux.
- ▶ Les autres primaires pourront trouver le formulaire :
 - **A l'agence FILIBUS*** pour les habitants des communes de Chartres – Luisant – Lucé – Lèves – Champhol – Mainvilliers – Le Coudray et Morancez).

▶ Date butoir : 5 juillet 2014

Votre dossier (formulaire complété, signé et accompagné des éléments demandés) devra être remis à l'adresse mentionnée sur celui-ci avant le 5 juillet 2014, sous peine de ne pas pouvoir disposer de La Carte Jeunes 2014/2015 pour la rentrée. Tout dossier incomplet sera retourné au destinataire.

Avec Filiplus : pour les étudiants aussi, c'est gratuit

Avec Filiplus, les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur situé sur le périmètre de Chartres métropole, conduisant à un diplôme d'études supérieures, peuvent prétendre à cette carte pour 10€/an. Elle leur permet :

- de circuler librement sur le réseau urbain ;
- un aller retour domicile-établissement sur le réseau périurbain en période scolaire et en libre circulation le samedi et pendant les vacances scolaires ;
- d'utiliser gratuitement le Transport à la Demande du lundi au samedi pendant les vacances scolaires.

Plus d'infos : **Filibus*** et **Gare Routière***.

Filibus à la Demande gratuit pendant les vacances !

Les jeunes du réseau périurbain ont un accès gratuit au service Filibus « à la demande », pendant les vacances scolaires sur présentation de la « Carte jeune ».

Plus d'infos :

- * **Agence FILIBUS* - 2 bis Esplanade de la Résistance - 28000 CHARTRES - 02 37 36 26 98 – www.filibus.fr**
- * **Gare Routière - Place Pierre Sépard - 28000 CHARTRES - 02 37 18 59 00.**

Vide-Greniers, Bric-À-Brac...

Les prochains rendez-vous dans l'agglomération



• **Dimanche 18 mai :**
- **FONTENAY-SUR-EURE**
Rue des Rouliers
Contact : Comité des Fêtes -
06.31.13.58.38.

- **LUISANT**
Stade Jean Bouin
Contact : M^{me} Maryse
DUNAS - 02.37.34.29.51 /
06.09.72.81.33.

- **SAINT-AUBIN-
DES-BOIS**
*Parc Salle Communale
et Plateau sportif*
Contact : Ass. Familles
Rurales : 02.37.22.50.24 /
06.09.62.21.14 (après 18 h :
06.73.32.81.55).

- **SOURS**
*Bric-à-Brac des enfants -
Kiditroc*
Contact : APE écoles
publiques - 06.32.90.41.14.

• **Samedi 24 mai :**
- **NOGENT-LE-PHAYE-**
Contact : Amicale des
Sapeurs-Pompiers -
02.37.31.68.25.

• **Jeudi 29 mai :**
- **OLLE**
Contact : Amicale des
anciens pompiers - M. Alain
LELARD 02.37.25.30.70 /
06.86.46.04.59 et M. Alain
DUBOIS 02.37.25.38.87 /
06.81.04.50.99.

• **Dimanche 1^{er} juin :**
- **CHARTRES**
Butte des Charbonniers
Contact : Ass. Familiales
de Chartres et environs -
06.09.11.29.45.

- **BARJOUVILLE**
Foyer Culturel
Contact : Association Fête et
Animations - 02.36.15.20.73.

- **CHAUFFOURS**
Allée de la Mairie et cour
Contact : Association Loisirs
et Détente - 02.37.25.44.36.

• **Dimanche 8 juin :**
- **CHARTRES**
*Quartier Villaines /
Comtesses*
Contact : Association
les Amis de Jules -
07.81.91.13.61.

• **Dimanche 15 juin :**
- **CHARTRES**
*Quartier de l'Epargne :
Rue du Chemin de fer,
rue de la Prévoyance,
rue de la Concorde*
- **DAMMARIE**
Contact : Ass. Familles
Rurales - 02.37.26.06.54.

• **Dimanche 29 juin :**
- **THIVARS**
Prairie communale
Contact : Ass. Les 2CV de
Beauce - 02.37.26.41.12.

- **CHARTRES**
Quartier la Madeleine
Contact : Association
Madeleine Pétanque -
06.25.55.54.46.

- **CHARTRES**
Quartier Rechèvres
Contact : Association
des Parents de Rechèvres -
07.86.86.92.51.

• **Dimanche 24 août :**
- **VERIGNY**
Contact : Ass. Bien vivre
à Vérigny - 02.37.23.91.67 /
06.15.30.97.02.

• **Dimanche 31 août :**
- **MAINVILLIERS**
Place du marché
Contact : CSM Cyclisme
- 02.37.36.50.56 /
06.86.41.59.99.

• **Dimanche
7 septembre :**
- **CHALLET**
Contact : 06.07.68.25.25.

- **COLTAINVILLE**
Centre du village
Contact : M. Jacques
BOUARD - 06.75.81.00.58.



- **LA BOURDINIÈRE-
SAINT-LOUP**
Contact :
M^{me} Dominique
MAROQUIN -
06.87.40.60.40.

• **Dimanche
14 septembre :**
- **CHARTRES**
Place des Epars et boulevards
Contact :
Organisé par le Lions Club.
- **BAILLEAU L'ÉVÊQUE**
Parc Olivier Gault
Contact : Amicale
des Anciens Elèves -
06.08.58.83.78 (à partir de
18h

- **BERCHÈRES-
LES-PIERRES**
Contact :
Mairie - 02.37.26.02.08.

C'est sur les rails...

Michel et Maxime ont trouvé leur voie

En octobre dernier, nous vous présentions Patrick Gudin, qui construit un avion dans son jardin, à Saint-Prest. En décembre, c'était au tour de Michel Kambrun, qui rénove, chez lui à La Bourdinière-Saint-Loup, une péniche. Ce mois-ci, rencontre avec Michel et Maxime Renard et leur train de jardin, à Champhol...



Ils ont les trains dans la peau... et dans leur jardin. Michel Renard, 55 ans, et son fils Maxime, 21 ans, sont des passionnés. *« J'ai toujours aimé le train, depuis mon plus jeune âge. Je le prenais alors régulièrement avec mes parents, explique Michel. A tel point que j'en ai fait mon métier : je travaille à la SNCF à l'entretien des aiguillages. Etant aussi bien passionné par les trains grandeur nature que par les miniatures, j'ai voulu construire un train de jardin quand j'étais plus jeune. Ce projet n'a pu aboutir, faute de moyens financiers... »*

Qu'à cela ne tienne ! Quelques années plus tard, Michel a trouvé en son fils, Maxime, un allié de poids pour réaliser son rêve. Car, non seulement, il lui a transmis sa passion pour les « grands » trains (Maxime assure la maintenance des essieux des TVG), mais aussi celle pour les miniatures. *« Je me suis fait offrir quelques coffrets de trains, puis j'ai annoncé à mes parents que je souhaitais installer un train de jardin, échelle G, écartement 45 mm, devant la maison »,* se souvient Maxime.

Du travail « fait maison »

Débuta alors une année complète de travaux, suivie de deux ans de réglages et d'amélioration. Il a d'abord fallu aménager et transformer le terrain devant la maison, pour accueillir les 84 mètres de voies dans de bonnes conditions. *« Nous avons d'abord surélevé notre allée pour installer un tunnel et faire*



Comment venir admirer gratuitement ce train de jardin ?

Corinne, Michel et Maxime Renard vous invitent à venir découvrir leur train de jardin gratuitement. « *Il est visible les dimanches et jours fériés, par beau temps, et suivant nos disponibilités. Pour s'assurer que le train est en place, n'hésitez pas à nous contacter au préalable par téléphone !* » (voir coordonnées ci-dessous).

Train de jardin – Corinne, Michel et Maxime Renard – 10 rue des Champs Brizards – 28300 CHAMPHOL – 06 23 44 45 61.



Michel et Maxime (au premier plan).

passer la voie dessous, puis terrassé pour remettre le terrain à niveau, en ramenant des mètres cubes de pierres pour le décor, cassé la descente de garage pour aménager un mur et construire le viaduc en courbe. Il a été entièrement sculpté à la main, en un mois », expliquent Michel et Maxime. Un tunnel passant sous la maison a même été aménagé... Après le remblaiement et l'installation de l'électricité, dont s'est chargé Maxime, la mise en place du train de jardin et de ses décors a débuté. Et comme c'est une histoire de famille, il ne faut pas oublier de mentionner Corinne, la maman, qui assure l'entretien des fleurs et plantes qui bordent le parcours.

L'admiration des plus petits

Depuis, les cinq locomotives, reproductions de modèles datant du début des années 1900, et leurs wagons, pour la plupart fabriqués par Michel et Maxime, de même que la plupart des maisons, chalets et autres moulins sont mis en scène, pour leur plus grand plaisir, et celui des autres.



« Devant les réactions et l'enthousiasme des premiers promeneurs, petits et grands, qui ont découvert notre aménagement, nous avons décidé, chaque dimanche, quand il fait beau et que nous sommes présents, de sortir tous les décors, de mettre les trains en marche et de proposer aux gens de venir admirer gratuitement notre travail. Cela demande 30 minutes de mise en place et de démontage, mais c'est un tel plaisir de voir les yeux des enfants ébahis devant ce spectacle. »

Et les grands ne sont pas en reste, puisque la famille Renard reçoit régulièrement d'autres passionnés du train, venus partager leur expérience.

Maxime s'est lancé un nouveau défi depuis 2012 : la construction de locomotives à vapeur vive fonctionnant au charbon. Une 231 D 1 : 16^e écartement 89 mm circule déjà sur une douzaine de mètres. Une 030 écartement 127 mm est en cours de fabrication.

Chiffres clés

- 84 mètres de voies
- 5 locomotives en fonctionnement
- 1 train à crémaillère
- 10 maisons
- 1 gare
- 1 passage à niveau
- 1 viaduc
- Des tunnels
- 1 moulin à vent
- 1 moulin à eau avec fontaine
- 1 téléphérique...



Événement - Jeudi 5 juin à Chartrexpô

Rencontres des Savoir-Faire : place au business !

La prise de rendez-vous pour le business dating est ouverte. Depuis le 5 mai et jusqu'au 2 juin, toutes les entreprises inscrites à l'événement peuvent organiser leurs rendez-vous d'affaires sur le site web avec les contacts qu'elles ont sélectionnés. Les rendez-vous se dérouleront pendant Les Rencontres des Savoir-Faire, de 15h30 à 18h00, le 5 juin à chartrexpô.



Le Business Dating est un moyen efficace et concret pour rencontrer de nouveaux contacts et présenter vos savoir-faire. Vous avez la possibilité d'organiser jusqu'à 8 rendez-vous de 15 minutes avec les entreprises inscrites. Un espace dédié sur www.savoir-faire-chartres.fr vous permet de réaliser la prise de rendez-vous et de vous construire un agenda à la carte.

Comment ça marche ?

1 Je m'inscris

Je m'inscris aux Rencontres des Savoir-Faire :
www.savoir-faire-chartres.fr
et reçois mes identifiants de connexion par mail.



2 Je me connecte

Je me connecte à mon espace privé

3 Je propose un RDV

Sur l'onglet « participants »,
je choisis les contacts qui m'intéressent
et leur propose un créneau de RDV.

4 je consulte mon planning

Je consulte mon planning pour valider,
annuler ou refuser mes RDV en attente



Business Dating :

Une animation efficace et concrète pour rencontrer de nouveaux contacts et présenter vos savoir-faire
→ www.savoir-faire-chartres.fr

RENCONTRES DES SAVOIR-FAIRE : Jeudi 5 juin 2014 à partir de 15h30

« La même technique qu'au Moyen âge »

Installée à Saint-Georges-sur-Eure, Monique Manceau exerce depuis 10 ans son savoir-faire d'artisan dans trois domaines : l'enluminure, la calligraphie et l'encadrement d'art. Histoire d'une passion, et d'une reconversion réussie.

Son diplôme de compositeur-typographe en poche, Monique Manceau a travaillé trente ans dans des imprimeries de la région. En 2004, elle se lance dans une reconversion professionnelle. « *Ayant toujours œuvré dans les métiers du livre, j'ai suivi un stage d'enluminure pendant l'été : ça a été le déclic* ». Son expérience dans les arts graphiques lui ouvre les portes d'une formation intensive de quatre mois auprès de Thierry Mesnig, maître calligraphe-enlumineur à Fougères, qui ne prend sous ses ailes que deux élèves par session. En plus, Monique Manceau suit une formation pour acquérir les bases de l'encadrement d'art. « *Mon objectif était de tout faire moi-même, de la création à la vente, sans sous-traitance. Calligraphie, enluminure et encadrement d'art sont complémentaires.* »

Le 1^{er} juillet 2004, elle s'inscrit au registre du commerce et se lance dans son nouveau métier. Elle installe son atelier dans son domicile de Saint-Georges-sur-Eure, et réalise ses créations selon ses inspirations ou les commandes de ses clients (particuliers, associations, collectivités, entreprises...). « *Je ne fais pas de copie, toutes mes pièces sont uniques. Toutes les enluminures sont réalisées sur du véritable parchemin (peau de chèvre ou de veau), dorées à la feuille d'or et peintes avec des pigments naturel a tempera broyés manuellement. Cette technique reste la plus noble et la seule respectueuse de celle employée au Moyen-âge, ce qui lui confère une durée de conservation pour les siècles à venir...* »



Les Ateliers de Monique Manceau - Enluminure, calligraphie, encadrement d'art

5 rue du Marchais, Dolmont

28190 SAINT-GEORGES-SUR-EURE

02 37 26 77 82 – www.les-ateliers-monique-manceau.com

Animations, cours, stages : un savoir-faire partagé

Monique Manceau se déplace dans les écoles et collèges pour faire découvrir la fabrication d'un manuscrit, le parchemin, la mise en page, la feuille d'or, les couleurs naturelles et l'encre, avant la mise en pratique par les élèves.

Elle donne aussi des cours d'enluminure et de calligraphie pour enfants et adultes chaque semaine, à son domicile ou au sein d'associations. N'hésitez pas à la contacter pour plus de détails.



« Les entrepreneurs ne doivent pas rester seuls face à leurs difficultés »

En amont des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, des dispositifs d'accompagnement, d'information et de prévention existent pour les entreprises, comme le rappelle Alain Huron, Président du Tribunal de Commerce de Chartres.

Votre Agglo : Monsieur le Président, pouvez-vous nous rappeler les principales missions du Tribunal de Commerce ?

Alain HURON : « Elles sont au nombre de trois :

- régler des litiges entre commerçants, des contestations relatives aux actes de commerce et des contestations relatives aux sociétés commerciales ;
- prévenir les difficultés des entreprises ;
- gérer les procédures relatives aux défaillances d'entreprises commerciales ou artisanales.

Le Tribunal de Commerce de Chartres compte 24 juges, tous bénévoles. »

VA : La prévention des difficultés des entreprises n'est sans doute pas la mission la plus connue des chefs d'entreprises. Pouvez-vous nous éclairer ?

AH : « La loi de sauvegarde des entreprises, dite LSE, confère au Président du Tribunal de Commerce une mission de prévention des difficultés des entreprises. Les informations contenues dans les registres tenus par le greffe permettent au tribunal de détecter ces difficultés : non dépôt des comptes annuels, perte de la moitié du capital, requêtes en injonction de payer... Au vu de ces renseignements, le Président du Tribunal de Commerce peut convoquer le dirigeant à un rendez-vous. Le but est de faire prendre conscience au dirigeant des difficultés rencontrées par son entreprise et d'envisager les mesures propres à redresser la situation. Cette mission s'appelle la prévention-détection.

Une autre démarche, appelée prévention-anticipation, permet au chef d'entreprise lui-même, et à sa seule initiative, de saisir le Tribunal de Commerce, s'il pressent des difficultés à venir, et ainsi anticiper et bénéficier de procédures de prévention, comme le mandat ad hoc, la conciliation et la sauvegarde (voir encadré). J'insiste sur le caractère confidentiel des procédures de mandat ad hoc et de conciliation. Gérer c'est prévoir, prévoir c'est anticiper. Il est essentiel d'évaluer régulièrement l'état de santé de son entreprise afin de prendre les bonnes décisions. »

VA : Justement, comment les entrepreneurs peuvent-ils prendre connaissance de ces dispositifs ?

AH : « Le Président et les juges de la prévention du Tribunal de Commerce sont à l'écoute et à la disposition des entreprises pour toute information concernant des difficultés, quelles qu'elles soient. L'anticipation de ces difficultés est primordiale. C'est un gage de réussite pour trouver des solutions pérennes, partant du principe que mieux vaut prévenir que guérir. Les portes du Tribunal leur sont ouvertes. J'interviens moi-même régulièrement sur ces sujets devant les clubs de chefs d'entreprises locaux et dans des forums et nous avons, avec la CCI, les avocats et les experts-comptables, créé en septembre 2013 le dispositif d'information ELP (voir encadré), qui permet au chef d'entreprise d'être reçu, gratuitement, en dehors du Tribunal, chaque 1er mardi du mois, et orienté vers les solutions adaptées. »

Congrès régional des Tribunaux de Commerce à Chartres le 14 juin

En France, les 135 Tribunaux de Commerce sont regroupés au sein de 14 régions judiciaires. Chartres appartient à la 14^e région, qui regroupe 16 tribunaux de Commerces. L'Association des Juges et Anciens Juges du Tribunal de Commerce de Chartres accueillera, le 14 juin, le congrès régional annuel. Près de 200 personnes sont attendues pour participer à différents ateliers thématiques.



Alain Huron est Président du Tribunal de Commerce de Chartres.



ELP aide à mieux s'informer

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Ordre des Avocats du Barreau de Chartres et l'Ordre des Experts-comptables, le Tribunal de Commerce de Chartres a mis en place le dispositif ELP, pour Eure-et-Loir Prévention. En cas de baisse d'activité, d'impayé, de perte d'un client important ou pour toute question qu'il se pose sur l'avenir de sa société, le chef d'entreprise peut prendre un rendez-vous gratuit, confidentiel et personnalisé. Des experts (juge du Tribunal de Commerce, avocat, expert-comptable) pourront l'informer et l'orienter, sans engagement, vers les solutions adaptées à sa situation.

Contact : **Jean-Marie Schott - Conseiller CCI Eure-et-Loir -**
02 37 84 28 37 - jmschott@cci28.fr

Gratuit sur inscription –

Le premier mardi de chaque mois à partir de 17h –

Cité des entrepreneurs, CCI – 5 bis avenue Marcel Proust – 28000 CHARTRES.

Prévention des difficultés : les différentes solutions

1. Le mandat ad hoc : le recours aux conseils d'un mandataire pour vous accompagner dans le traitement de vos difficultés.

- Si votre entreprise traverse une période critique, le Président peut, à votre demande, vous proposer de bénéficier de l'assistance confidentielle d'un spécialiste, le mandataire ad hoc, désigné pour une période déterminée.
- Ce mandataire est un spécialiste du monde de l'entreprise. Il accompagne le dirigeant dans l'examen de sa situation, le diagnostic des problèmes et la recherche des solutions. Le mandataire peut aussi rechercher des accords avec les créanciers de l'entreprise.
- Dans le cadre de cet accompagnement ponctuel, le dirigeant conserve la direction complète de son entreprise et cette procédure est confidentielle.

• Procédure amiable confidentielle.

2. La conciliation : le recours à un conciliateur afin de parvenir à un accord avec vos créanciers.

- Si votre entreprise a des difficultés sérieuses, elle peut être dans l'incapacité de faire face à certaines échéances, voire être en cessation des paiements. Dans cette situation, sous réserve qu'un éventuel état de cessation des paiements soit très récent (moins de 45 jours), le Président du Tribunal peut, à votre demande, désigner un conciliateur pour une mission de quatre mois.
- La mission de ce conciliateur sera d'aider à la conclusion d'accords entre vous-même et vos principaux créanciers (délais de paiements, remise de dettes, accords avec les banques...).
- Cette procédure confidentielle vous permettra de reporter ou échelonner vos dettes tout en conservant la direction de votre entreprise. L'accord obtenu peut faire l'objet d'un simple visa du Président ou être homologué par le Tribunal, à votre demande, ce qui suspend toute action pour le paiement des créances concernées par l'accord.

• Procédure amiable confidentielle (sauf si l'homologation de l'accord est demandée, mais seulement à la fin de la procédure).

3. La sauvegarde : une procédure aidant à engager la réorganisation de votre entreprise pour prévenir une cessation des paiements.

- Si votre entreprise n'est pas en cessation des paiements, elle peut cependant avoir des difficultés qu'elle ne pourra surmonter sans réorganisation. A votre seule initiative, vous pouvez demander au Tribunal à bénéficier de la procédure de sauvegarde.
- L'ouverture de cette procédure a l'avantage de geler le passif des éventuelles dettes et d'interrompre ou d'interdire toute action en justice des créanciers pendant une période d'observation de plusieurs mois. Pendant cette procédure, vous conservez vos prérogatives de chef d'entreprise et vous avez ainsi du temps pour préparer et faciliter la réorganisation de votre entreprise.
- Le but, à l'issue de cette période d'observation, est d'avoir pu mettre en place un plan de sauvegarde de l'entreprise réorganisée, visant à assurer sa pérennité. Cette réorganisation peut comporter l'arrêt ou la cession d'une ou plusieurs activités, à l'exclusion de la cession de l'entreprise.

• Procédure collective.

Tribunal de Commerce de Chartres

22 Boulevard Chasles – 28000 CHARTRES - 02 37 84 00 25.

A Sours et à domicile Une méthode douce et positive pour éduquer votre chiot

Sylvia Barrera est éducatrice canine diplômée d'état. Elle a récemment créé sa société « Sylvia Education Canine », et dispense ses services au Moulin Galveau, à Sours (élevage et chambre d'hôtes pour chiens et chats), ou au domicile du client.

« Je propose des cours d'éducation pour chiots, mais aussi de la rééducation des comportements inadaptés, ainsi que des ballades de sociabilisation et éducatives. Je pratique une méthode douce et positive. Le 1er rendez-vous est gratuit. Les clients ont ensuite la possibilité de choisir entre plusieurs forfaits. Au cours des vacances d'été, j'offrirai mon offre en proposant, tout au long de l'année, une activité dédiée aux enfants avec leurs chiens. »

SYLVIA EDUCATION CANINE - 07 60 40 10 56 - sylvia.educationcanine@gmail.com - www.sylvia-educationcanine.com - Cours assurés du lundi au samedi de 9h à 19h.



A Nogent-le-Phaye

La Luna Rossa : pizza e pasta à volonté



La **Luna Rossa** est un nouveau restaurant italien, installé au rond-point du Bois Paris, à Nogent-le-Phaye. Le concept : des produits frais et maison pour un large choix de pizzas (8 à 12 déclinaisons), de pâtes, et de crudités, présentées sous forme de buffet, et disponibles à volonté. En complément, une carte permet de déguster des plats de la gastronomie italienne (antipasti, légumes grillés ou marinés, jambon cru, carpaccio de bœuf, gratin d'aubergines, poulet au marsala ou au gorgonzola, tiramisu, panna cotta...). Une autre salle, la **Luna Caffè**, propose une formule snacking, avec sandwiches chauds (panini, focaccia), salades, pâtes, pizzas et desserts.

LA LUNA ROSSA

2 Route de Gasville, Z.A de Mondétour - 28630 NOGENT-LE-PHAYE - [facebook.com/La-Luna-Rossa](https://www.facebook.com/La-Luna-Rossa). Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h30 ; vendredi et samedi de 9h à 22h.

A Briconville

Damien Chevallier, nouvel artisan taxi

Stationné à Briconville, où il réside, Damien Chevallier vient de démarrer son activité d'artisan taxi **Chevallier Damien Taxi**. Au volant de son véhicule, il effectue tous types de courses (vers les aéroports, les gares, les salles de spectacles, trajets professionnels, transport d'enfants et de personnes âgées, soirées...) proposant ses services 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, dans Chartres et son agglomération, le département et toute la France.

CHEVALLIER DAMIEN TAXI

28300 BRICONVILLE - 06 79 07 10 93 - chevalliertaxi28@gmail.com



Au Garage Peugeot Aguilar



L'offre de services s'étoffe avec une carrosserie

Le *Garage Peugeot Aguilar*, avenue d'Orléans à Chartres, qui vend des véhicules neufs, d'occasion et en propose aussi à la location, continue d'étoffer son offre de services. Après la société Car Wash 28 (nettoyage de voitures) qui s'est récemment installée dans ses locaux (voir Votre Agglo n°33), le *Garage Peugeot Aguilar* s'est récemment associé avec la Carrosserie Ballu Fabien, qui propose, sur place, ses prestations de carrosserie-peinture à destination des particuliers et des professionnels.

Carrosserie Ballu Fabien / Garage Peugeot Aguilar

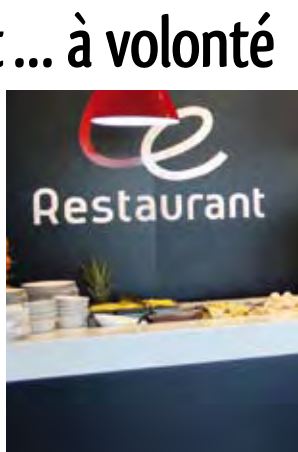
51 avenue d'Orléans - 28000 CHARTRES - 02 37 34 23 91 - Ouvert du lundi au samedi - www.garage-aguilar.fr

Au restaurant de l'hôtel Campanile

Nouveau : un buffet chaud avec des produits frais et ... à volonté

Antoine Hervé et Morgane Gessinn, directeurs de l'hôtel *Campanile* de Chartres, au rond-point des Propylées, ont procédé à une rénovation complète du restaurant de l'établissement. *« Les nouveaux aménagements et le décor, très design, ont été réalisés par des artisans du coin. »* L'équipe dirigeante profite de ce nouvel écrin pour proposer à ses clients un nouveau concept de buffet chaud à volonté, *« confectionné à partir de produits frais exclusivement »*, complété par les deux autres buffets, entrées et desserts, également disponibles à volonté.

Nouveau : un buffet chaud



Restaurant de l'Hôtel Campanile

1 allée Prométhée - 28000 CHARTRES - 02 37 90 76 00 - chartres@campanile.fr

Laurent Gatelier est ostéopathe



« Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements par les mains »

L'ostéopathie est une approche thérapeutique non conventionnelle, qui repose sur des manipulations manuelles permettant de soulager certains troubles fonctionnels. Nouvellement installé à Chartres, *Laurent Gatelier* travaille sur trois sphères : musculo-squelettique (articulations, os, muscles, ligaments), viscérale (organes) et crânienne (migraine, céphalée). *« La personne vient pour une douleur. Au cours de la première séance, on parle des antécédents pour identifier l'origine de cette douleur : traumatismes, accidents, maladies, chocs émotionnels... Des séries de tests permettent d'infirmer ou de confirmer mes hypothèses. Selon les résultats de ces tests, j'établis et propose à la personne un schéma dysfonctionnel, puis je réalise le traitement. En général, deux à trois séances, espacées de trois semaines, suffisent. Dans le cas où les tests révèlent des spécificités qui ne sont pas de mon ressort, je réoriente la personne vers un médecin pour des examens plus ciblés. »*

Laurent Gatelier, ostéopathe

4 rue Gabriel Lelong - 28000 CHARTRES
02 37 28 42 04 - lgatelier@orange.fr

Tendance

Prêt-à-porter « habillé et sport chic »

L'ancien magasin Penven vient d'être repris. Il s'appelle désormais **Tendance**. Tout en lui insufflant un souffle nouveau et une nouvelle personnalité (l'aménagement intérieur a été repensé), les nouvelles gérantes ont souhaité garder le même état d'esprit et proposer une gamme multi-marques, appréciées des clientes, pour offrir à la femme un prêt-à-porter « **habillé et sport chic** », décliné en pantalons, robes, jupes, vestes, accessoires et tenues de cérémonies, avec le souci « **d'accompagner et de conseiller au mieux la cliente.** »



TENDANSE – 13 rue Mathurin Régnier – 28000 CHARTRES – 02 34 42 83 64. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Dans la galerie commerciale Carrefour



CLEOR : montres, bijoux et rachat d'or

Disposant déjà de 125 magasins en France, **CLEOR** vient de s'implanter à Chartres, dans la galerie commerciale de Carrefour. L'enseigne propose des montres de différentes marques, des bijoux en or, argent, plaqué or, acier, céramique et fantaisie pour homme, femme et enfant. **CLEOR** propose également le rachat d'or (9 et 18 carats). Autres services proposés : le perçage d'oreilles, la réparation de montres et bijoux, le remplacement des piles, des bracelets et la gravure. Possibilité de commander en ligne des produits et de les retirer gratuitement en magasin.

CLEOR – Centre commercial Carrefour (entrée côté McDonald's) - 28000 CHARTRES – 02 37 34 78 41 – www.cleor.com

Food truck

La Roulotte du Terroir : une cuisine gourmande et authentique

Karine Sulhan, aidée de sa sœur Cyndie Brila, a créé à Jouy **La Roulotte du Terroir**, un food truck (ou camion cuisine), proposant une cuisine gourmande, authentique, artisanale et locale. Au menu : des burgers, des bagels, des mijotés, des soupes, des salades et des desserts frais et faits maison. En cuisine : bœuf bio du Perche, fruits, légumes, jus de fruits, fromages de chèvres et frites fraîches labellisés « Terre d'Eure-et-Loir », pain de Jouy, Limonades La Beauceronne, Beauce Cola et bières l'Eurélienne. « **La Roulotte privilégie avant tout le savoir faire local et la fraîcheur des produits afin de vous offrir une carte de saison riches en saveurs et en vitamines. Ce qui est bon en goût l'est aussi pour votre santé !** » La Roulotte s'installe dans différents points de l'agglomération (voir ci-dessous) et peut être réservée pour des événements privés et professionnels.



LA ROULOTTE DU TERROIR – 06 63 74 68 57 - www.laroulotteduterroir.fr – www.facebook.com/laroulotteduterroir

A retrouver : le lundi midi au Jardin d'entreprises de Chartres (parking GFP); mardi midi aux Propylées à Chartres (parking Victoria Image et Son) ; mardi soir à Jouy (rue Jean-Pierre Glin) ; mercredi midi dans la ZI Poillot à Chartres (parking Quincaillerie Beauceronne) ; jeudi midi sur le parking de la CCI à Chartres ; vendredi midi sur le parking Leroy Merlin à Chartres.

A Lucé



La renaissance de *CLEAR Coiffure*

Fermé brutalement durant plusieurs semaines pour cause de liquidation judiciaire, le salon de coiffure situé rue de Touraine à Lucé (face à la station service Géant Casino) connaît une seconde vie. Nouveaux propriétaires, nouvelle déco, nouvelle enseigne *CLEAR Coiffure*, mais toujours la même équipe de coiffeuses, pour le plus grand bonheur des fidèles clients ! Le salon accueille du lundi au samedi, sans interruption et sans rendez-vous, les femmes, les hommes et les enfants et propose coupes classiques, brushings, mises en plis, coiffure de cérémonies...

CLEAR COIFFURE

83 rue de Touraine – 28110 LUCE – 02 37 34 56 95.

Ouvert du lundi au samedi sans interruption.

Sans rendez-vous. - Parking privé.

A Lucé

Le Toit Idéal, ça existe !

Après 12 années d'expérience du métier, dans une entreprise familiale d'abord, puis au service de grandes enseignes, Christophe Benais s'est récemment mis à son compte en créant à Lucé sa société, *Le Toit Idéal*. Il réalise des travaux de couverture (neuf et rénovation), d'isolation des combles et toitures, de pose de gouttières (aluminium et zinc), de démoussage et d'imperméabilisation des toitures et façades, de traitement des charpentes et d'isolation BIO (laine de chanvre, ouate de cellulose, laine de roche). Il propose un diagnostic gratuit de votre isolation et de votre toiture.

LE TOIT IDEAL

5, rue de l'Oiseau de Feu – 28110 LUCE – 06 10 74 28 78.



Institut



Relooking étoffe son offre

Repris en avril dernier par Laure et Isabelle Lefèvre, l'institut chartrain *Relooking* est spécialisé dans les programmes d'amincissement (perte de volume, cellulite, remodelage) et de photo-rajeunissement (visage et cou). La nouvelle équipe propose désormais de nouvelles prestations à ses clients : les soins du visage (Ericson Laboratoire) et les extensions de cils (Misen-cil). L'institut reçoit sur rendez-vous du mardi au samedi de 10h à 19h, sans interruption.

RELOOKING CHARTRES – 5 rue au Lin – 28000 CHARTRES – 09 67 23 82 03 - www.relooking-chartres.fr

Bientôt une pépinière au Jardin d'entreprises

Nouveau projet et nouvelle adresse pour le CEEI

Pour répondre aux demandes des entrepreneurs et aux objectifs d'implantation de nouvelles activités sur le territoire, le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation (CEEI)-Chartres s'inscrit dans un projet immobilier comprenant une pépinière d'entreprises et un hôtel d'activités. Le projet sera implanté sur le Jardin d'Entreprises à Chartres sur un terrain de 15 131 m². L'ensemble immobilier, d'une surface de 2 380 m², intégrant les préoccupations de développement durable, sera composé de 61 bureaux répartis entre la pépinière d'entreprises et l'hôtel d'activités. Deux salles de réunion seront à la disposition des entreprises hébergées, développant des projets innovants. Dans la mise en œuvre de ce nouveau CEEI, la CCI d'Eure-et-Loir bénéficie d'un partenariat fort avec Chartres métropole, mais aussi d'un soutien indéfectible du Conseil Général d'Eure-et-Loir, du Conseil Régional du Centre, de l'Etat et de l'Europe.



En attendant la construction, le CEEI est provisoirement domicilié dans les locaux de l'antenne Scientifique Universitaire, 21 rue de Loigny-la-Bataille, 28000 Chartres (02 37 23 59 60).

Planning

Décembre 2013 : Choix de l'architecte

Octobre 2014 : Pose de la première pierre

Juin 2015 : Livraison du projet immobilier et installation des premières entreprises

Témoignage : Damien PESCHET, Directeur Général de la société NWARE.

Votre Agglo : Vous avez récemment implanté votre entreprise au CEEI-Chartres. Pourquoi ce choix ?



Damien PESCHET : « Basé à Paris depuis 2008, nous souhaitons développer les activités de l'entreprise dans d'autres régions. Chartres s'est imposée comme une évidence pour plusieurs raisons, notamment la proximité avec Paris, les prix attractifs du foncier et le cadre de vie... De plus, une partie de nos clients fait partie de la Cosmetic Valley : cette implantation nous permet d'être plus réactifs et plus proches d'eux. Nous avons connu le CEEI grâce au

service du Développement Economique de Chartres métropole, qui nous a présenté la pépinière et ses différents services. Nous avons été séduits par le réseau local (institutionnels et entreprises) que ce centre pouvait nous offrir. Travaillant dans le milieu des technologies innovantes, il nous paraissait important d'être en lien permanent avec les entreprises qui pensent et fabriquent les outils de demain. »

VA : Quelle sont les activités de NWARE ?

DP : « NWARE est une société de services en ingénierie informatique (SSII) spécialisée sur les infrastructures informatiques. Nous travaillons sur 4 grands domaines d'expertise :

- **Le « End User Computing » :** l'évolution des nouvelles technologies informatiques a obligé les entreprises à s'adapter à de nouveaux usages (cloud, tablette numérique, télé-travail...). Notre entreprise accompagne ses clients dans leurs réflexions sur la sécurisation des données, la mise en œuvre des usages nomades...

- **Infrastructures et cloud computing :**

NWARE apporte ses compétences et son expérience pour auditer, installer et optimiser des infrastructures virtuelles et physiques.

- **Management et security :** avec une équipe dédiée, nous pouvons tester la sécurité de l'infrastructure informatique (test d'intrusion, audits de conformité...).

- **Managed services :** avec le rachat en 2013 de la société Orbytes, notre société peut faire le lien entre les data centers et l'entreprise. »

VA : Quels sont vos projets ?

DP : « Nous sommes aujourd'hui 3 salariés sur Chartres. Notre ambition est de former une équipe de 30 personnes avec un rayonnement commercial allant de Tours à Orléans. Nous souhaitons recréer un centre d'expertise identique à celui de Paris. Chartres est notre ville pilote, sur le long terme, nous avons la volonté de renouveler cette expérience dans d'autres régions... »

L'entreprise du mois : SETAP COLOR'S



« Nous sommes une machine à rattraper le temps... »

Installée à Sours depuis 2008, la société SETAP COLOR'S, spécialisée dans l'application de peinture, le grenailage et la métallisation, poursuit son développement et sa croissance en se dotant d'un nouveau site et de nouveaux outils de production à Mignières. Interview de son gérant, Arnaud Poiron.



Votre Agglo : Quelles sont les activités de SETAP COLOR'S ?

Arnaud POIRON : « Nos principales activités sont l'application de peinture, en poudre ou liquide, le grenailage et la métallisation. Nos principaux clients sont issus des domaines de l'industrie, du bâtiment, de l'aéronautique, de l'offshore, de l'armement et aussi les collectivités. Notre champ d'action couvre un rayon d'une soixantaine de kilomètres autour de l'agglo chartraine, l'axe Nationale 10 et la couronne parisienne. SETAP COLOR'S travaille en étroite collaboration avec les chaudronniers et serruriers locaux, ce qui nous a amené à réaliser des prestations pour la nouvelle Mairie de Mignières (armatures et brises soleil ainsi que les habillages des fenêtres en tôle...), le bassin olympique extérieur de l'Odysée (passerelle, portillons et garde-corps...), le Tribunal de Chartres (grilles de défense). Nous travaillons aussi beaucoup sur le mobilier urbain, comme les abri-

bus et les affichages publics. Nous avons actuellement en atelier des feux de signalisation routiers pour la Ville de Paris. Pour résumer, nous savons peindre tous les métaux ou plastiques, destinés à l'exposition intérieure ou extérieure. »

VA : Vous vous êtes lancé dans la construction d'un nouveau site de production à Mignières. Pourquoi ?

AP : « Plusieurs raisons. Actuellement, SETAP COLOR'S est locataire de son site de Sours. Celui-ci est constitué d'un grand hall unique, qui abrite nos différents outils de production. Dans notre nouveau bâtiment, qui fera la même surface (2400 m²) et dont nous serons propriétaire, chacun de nos postes sera cloisonné et la production optimisée, avec un niveau de qualité renforcé. Ce sera également l'occasion de renouveler 80% de notre parc de machines, qui est aujourd'hui robuste mais vieillissant. Avec des incidences sur notre process, puisque nous pourrions travailler sur des gabarits jusqu'à plus de 8 mètres

de longueur, aussi bien en peinture en poudre que liquide. Notre activité est en croissance régulière (+15% depuis le début de l'année) et je suis convaincu qu'il faut investir pour que ça continue. Ce nouveau bâtiment réalisé en collaboration avec le cabinet d'architecture ELLIPSE, dans lequel nous emménagerons à la fin de l'année, représente un investissement de 2 millions d'euros, incluant les nouveaux matériels. »

VA : Quelles sont les points forts de SETAP COLORS ?

AP : « Dans ce métier, nous sommes la dernière étape avant la pose des produits. Les délais dont nous disposons sont souvent très serrés. Nous sommes un peu une machine à rattraper le temps... Outre la qualité de nos prestations, nos forces sont justement de savoir s'adapter aux besoins et aux délais du client, d'être à l'écoute et de s'organiser en conséquence. Cela nécessite beaucoup de souplesse de la part de notre équipe ! »

3^e édition du Colloque International COSMÉTOPÉE

L'avenir de la cosmétique passe par l'innovation, la sécurité et la performance des produits. Il passe aussi par le respect de l'environnement et la protection de la biodiversité, à l'heure où le Végétal connaît un exceptionnel engouement.

Moteur de la filière française de la Beauté, le pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley organise le mercredi 21 mai 2014 à Chartres la 3^e édition du colloque international COSMÉTOPÉE sur le thème « Du sourcing végétal à l'actif cosmétique » en partena-

riat avec Chartres métropole, le Conseil Général et le Pôle Universitaire.

Universitaires, industriels et partenaires internationaux du pôle se relaieront pour s'informer et échanger sur les dernières avancées en matière de sourcing, d'extraction, de purification, et d'évaluation des propriétés biologiques des actifs cosmétiques issus du végétal et favoriser les rencontres entre les experts du domaine pour faire émerger des partenariats internationaux entre recherche et industrie cosmétique.

Mercredi 21 mai 2014 au Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir – Chartres.
PROGRAMME COMPLET sur <http://events.cosmetic-valley.com/>



GEODE : association d'entreprises créative

Créée il y a 20 ans à l'initiative de quelques entrepreneurs de la Zone Industrielle de Gellainville, l'Association GEODE compte aujourd'hui 110 entreprises adhérentes à l'Est de Chartres. Depuis sa création, le réseau a mis en place un certain nombre d'actions pour ses adhérents en mutualisant des moyens communs (tri sélectif des déchets, sécurité...). Depuis décembre 2013, GEODE a développé un site internet : www.reseau-geode.com. Cet outil offre une palette de services aux adhérents, futurs adhérents, salariés ou personnes à la recherche d'un emploi. Un forum de discussion interne permet aux chefs d'entreprises de développer efficacement l'entraide au cœur des parcs d'activités. Une CVthèque commune permet aux entrepreneurs de déposer leurs offres d'emplois et de recruter différents profils. Les personnes en recherche d'emploi peuvent aussi poster leur CV, diffusé aux 110 adhérents. GEODE propose aux salariés des entreprises adhérentes de s'inscrire pour bénéficier d'avantages sur différents services et produits (réduction sur des services bancaires, produits cosmétiques et alimentaires...). Un Comité d'Entreprise collaboratif est né !



GEODE c'est :

110 adhérents sur la ZA « Chartres-EST »
3 000 salariés
1 site web : www.reseau-geode.com



LE PORTAIL DES
SAVOIR-FAIRE

Un site : 100% business, multisectoriel,
simple, fiable, gratuit ...

Pour retrouver toutes les offres d'affaires connectez-vous sur :
www.portail-savoir-faire.fr - 0800 0800 28

Une solution



Prestataire chauffagiste industriel

Remise à niveau d'un système de chauffage de bureaux et des locaux industriels.
Assurer la maintenance.
Possibilité d'un contrat annuel.

Prestataire spécialisé dans la vidéo

Création d'un film pédagogique sur le cycle.
Film court (environ 5mn) avec voix off.

Prestataire spécialisé dans la communication et le graphisme

Création d'un logo pour un syndicat.

Chartres s'anime autour du parfum et de la cosmétique.

Du 20 au 31 mai, congrès professionnels et animations grand public se succèdent.

Depuis 40 ans, Chartres et son agglomération accueillent des acteurs reconnus de l'Industrie de la parfumerie et de la cosmétique et des marques prestigieuses : GUERLAIN, PACO RABANNE, PACIFIC CREATION, LANCASTER ou encore RECKITT BENCKISER...

Chartres métropole, la Ville de Chartres, la Cosmetic Valley, le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation de Chartres, le Pôle Universitaire et l'Office du Tourisme se sont associés pour organiser une série d'animations consacrée à la découverte de la filière à destination du grand public et des professionnels du secteur.

Les événements grand public

Mercredi 21 mai

> Découverte des métiers du parfum et de la cosmétique

A 14h au Bureau d'Information Jeunesse - Place de la Cathédrale 28000 Chartres - **sur inscription au 02 37 23 42 32.**

> Ateliers pour jeunes enfants sur les saisons et les 5 sens

A 10h au Musée Esprit du Parfum, parvis de la cathédrale, Chartres - **Informations au 06 84 31 59 16.**

Samedi 24 mai

> Lancement officiel des 3 nouveaux parfums d'intérieur par L'Esprit du Parfum

A 11h, animations sur le marché place Billard et sur le parvis de la cathédrale Parfums mis en vente à partir du 20 mai à l'Office de Tourisme et à l'Esprit du Parfum.

> Visite de l'entreprise Pacific Création et concert des Samedis Musicaux au sein de l'usine

A partir de 16h, visites commentées de l'usine (par groupe de 20 à 25 personnes maxi), durée 45 min.

A 18h, spectacle musical « un piano, quatre mains, deux comédiens » -

Sur réservation au 06 26 07 66 13 ou sur www.samedismusicaux.fr

> Animations proposées par l'Office du Tourisme

• **Programme ½ journée** : Atelier olfactif puis déjeuner parfumé* ou Déjeuner parfumé* puis visite guidée de Chartres et ses jardins - Tarif : 50€ par personne.

• **Programme journée** : Atelier olfactif suivi du déjeuner parfumé* et de la visite de Chartres et de ses jardins - Tarif : 57€ par personne.

* A la Cour du Grand Monarque (entrée, plat, dessert, hors boisson)

Réservation obligatoire au 02 37 18 26 23/24

• **Visite guidée de Chartres et de ses jardins**

A 14h30 - Durée 1h30 - Tarifs : 7€ adultes, 3,5€ enfant. **Inscriptions au 02 37 18 26 26.**

Samedi 31 mai

> Animations proposées par l'Office du Tourisme

• **Programme ½ journée** : Atelier olfactif puis déjeuner parfumé* ou Déjeuner parfumé* puis visite « La femme et le Parfum dans la Cathédrale » - Tarif : 50€ par personne.

• **Programme journée** : Atelier olfactif suivi du déjeuner parfumé* et de la visite « La femme et le Parfum dans la Cathédrale » - Tarif : 57€ par personne.

* A la Cour du Grand Monarque (entrée, plat, dessert, hors boisson)

Réservation obligatoire au 02 37 18 26 23/24

• **Visite guidée « La femme et le Parfum dans la cathédrale »**

A 14h30 - Durée : 1h30 - Tarifs : 7€ adultes, 3,5€ enfant. **Inscriptions au 02 37 18 26 26.**



Les événements professionnels

Mardi 20 Mai

Meeting annuel du Réseau français de recherche sur le lin

De 9h45 à 17h au Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue Loigny-la-Bataille à Chartres.

Mercredi 21 mai

3^e édition du colloque international Cosmétopée

De 8h30 à 17h au Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue Loigny-la-Bataille à Chartres.

Jeudi 22 mai

Les Rendez-vous d'Affaires pour les jeunes entreprises de la filière cosmétique organisés par le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation.

De 13h à 17h30 au Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue Loigny-la-Bataille à Chartres.

Le 17 juin à la Maison Pour Tous des Petits Clos

Forum « Emploi et Diversité »

Pour sa 4^e édition, le Forum Emploi & Diversité revient à Beaulieu. Organisé par La Maison des Entreprises et de l'Emploi, en partenariat avec Pôle emploi, la Ville de Chartres, Chartres métropole, la MAJ et l'Espace Insertion Chartrain du Conseil général, ce forum aura lieu le 17 juin de 14h à 17h à la Maison Pour Tous des Petits Clos.

A l'image des années précédentes, une trentaine d'entreprises, tous secteurs d'activités confondus, sont attendues pour proposer CDI, CDD ou contrats en alternance.

Le dernier forum du genre, organisé à Beaulieu, avait attiré plus de 300 demandeurs d'emplois et débouché sur la signature d'une quarantaine de contrats.

Contact et infos :

Bouchra Douhabi - Maison des Entreprises et de l'Emploi
de l'Agglomération Chartreuse - 02 37 91 36 33



Rencontres chefs d'entreprises / demandeurs d'emploi

« Un match pour l'emploi » le vendredi 6 juin

Le club Chartres Horizon Football et les acteurs locaux de l'emploi organisent le 6 juin prochain « Un match pour l'emploi ». Le club Chartres Horizon Football réunira ainsi sur son terrain des cadres et chefs d'entreprises détectés par la Maison des Entreprises et de l'Emploi, ainsi que des jeunes demandeurs d'emplois repérés par les centres sociaux, Chartres Horizon et les partenaires de l'emploi (MAJ et Pôle Emploi). L'objectif étant de constituer des équipes mixtes (chef d'entreprise et demandeur d'emploi) pour participer à un mini-tournoi de football. Pendant

les matchs, tout le monde aura le même maillot et le même objectif. Le chef d'entreprise pourra alors identifier chez le jeune certaines valeurs comme la cohésion de groupe, le dynamisme, la solidarité, le respect...

Suite au tournoi, un moment d'échange sera proposé autour d'une collation pour permettre à chacun d'entre eux d'échanger et, pourquoi pas, de convenir d'un entretien d'embauche. Un book de mini-cv sera distribué à chaque cadre d'entreprises afin de garder contact avec les jeunes demandeurs d'emplois.

Renseignements :

Cédric BOUCHET - Chartres Horizon Football - 06.31.83.36.73 - cedric.bouchet@chartreshorizon-football.com - www.chartreshorizon-football.com

Contact entreprises : Bouchra DOUHABI - 02 37 91 36 33 - bouchra.douhabi@mee-agglo-chartres.fr.

La Maison des Entreprises et de l'Emploi

www.mee-chartres.fr

L'alternance : un tremplin vers le monde de l'entreprise !

Longtemps réservé aux filières professionnelles, l'alternance s'est beaucoup développée ces dernières années, notamment au sein de l'enseignement supérieur. Sur le bassin chartrain, 80 formations sont proposées actuellement en alternance, du CAP au bac+5, et tous les secteurs d'activités sont concernés : l'industrie, les métiers tertiaires et commerciaux, le BTP, la restauration, le secteur sanitaire et social...

A l'heure où les jeunes rencontrent des difficultés pour accéder au premier emploi, l'alternance représente une excellente porte d'entrée dans le monde de l'entreprise.

C'est ce qui a motivé Jérémy, étudiant à l'IUT de Chartres et en apprentissage au sein de la société AFITEX de Champhol : « C'est un gros avantage pour acquérir de l'expérience et une meilleure connaissance de l'entreprise ». Jean-Michel FLIPPE, responsable du service Maintenance d'AFITEX, a opté pour la carte de l'alternance depuis 4 ans car cette formule permet d'impliquer davantage les jeunes dans la vie

de l'entreprise et de leur confier ainsi des projets à plus long terme : « Jérémy est chargé de rénover une ligne de production et de l'automatiser ; cette mission va l'occuper pendant les 2 années de son DUT Génie Industriel et Maintenance ».



Jérémy Meslier.



Téléchargez le Guide Orientation Formation Emploi

Les contrats en alternance

Le contrat d'apprentissage

- Pour qui : Jeunes de 16 à 25 ans révolus
- Durée du contrat : de 1 à 3 ans
- Rémunération : de 25 % à 78 % du SMIC, taux variable selon l'âge de l'apprenti et du diplômé préparé
- Avantages pour l'employeur : exonérations de certaines charges patronales

Le contrat de professionnalisation

- Pour qui : Jeunes de 16 à 25 ans révolus et les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
- Durée du contrat : de 6 à 24 mois
- Rémunération : de 55 % à 85 % du SMIC, taux variable selon l'âge du bénéficiaire et le niveau de formation
- Avantages pour l'employeur : exonérations de certaines charges patronales et aides au financement de la formation

www.mee-chartres.fr/espace-orientation-et-formation/

Où se former en alternance dans l'agglomération chartraine ?

IUT de Chartres – www.univ-orleans.fr/iut-chartres

Lycée Efagrir à Mignéres – www.efagrir.com

Campus de la CCI à Chartres – www.campuscci.fr

GRETA Eure-et-Loir à Chartres – <http://greta-28.tice.ac-orleans-tours.fr/>

CFA du bâtiment à Chartres – www.cfabtp28.fr

Lycée Philibert de l'Orme à Lucé – Tél. : 02 37 35 38 30

CFAA Eure et Loir à Sours – www.legta.chartres.educagri.fr

CFA Interprofessionnel à Chartres – www.cfainterpro-28.fr

AFCASA à Chartres – www.afcasa.fr

La Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartraine

Au cœur de l'emploi et des entreprises locales

13 place des Halles
28000 Chartres

Tél. : 02 37 91 43 80
Fax : 02 37 91 36 39

Site Internet :
www.mee-chartres.fr

De Chartres à Berchères-les-Pierres...

Berchéroise : marchez dans les pas des carriers.

Cette promenade ouverte à tous, entre la cathédrale de Chartres et les carrières de Berchères-les-Pierres, nous ramène 800 ans en arrière.



Des animations vous attendent dans les carrières.

Le 29 juin, l'association Berch'Pierre organise la troisième édition de La Berchéroise. « *Cette marche emprunte en grande partie le chemin par lequel les carriers acheminaient, au Moyen âge, les pierres utilisées pour la construction de la cathédrale de Chartres*, explique François Bonny, Président de l'association. *L'objectif est de mieux faire connaître et de valoriser les carrières de Berchères.* »

Le point de départ est fixé au pied du portail sud de la cathédrale à 8h30 pour les inscriptions. Le circuit, de 13 kilomètres, descendra ensuite vers la Porte Guillaume, puis longera les bords de l'Eure, passant ensuite par le Coudray. Après une pause ravitaillement à la Croix de Gellainville, les randonneurs atteindront vers midi les carrières de Berchères-les-Pierres, pour un pot d'accueil, des animations et un pique-nique (voir encadré). Cette marche patrimoniale a réuni 100 participants en 2012, 170 en 2013.

Infos pratiques :

- **Inscriptions pour La Berchéroise** : 8h30, Portail sud de la cathédrale. Participation : 4 euros (gratuit jusqu'à 16 ans). Renseignements : berchpierre@aliceadsl.fr
- **Retour vers Chartres assuré en car à partir de 15h** : inscription obligatoire 8 jours avant au 02 37 23 41 78.

Animations gratuites dans la carrière

Parallèlement à La Berchéroise, l'association Berch'Pierre organisera différentes manifestations dans la carrière, de 10 heures à 17 heures : démonstrations et expositions d'artisans d'art (sculpteurs, verriers, mosaïstes ...), visite guidée du Chemin des anciennes carrières et du front de taille d'où est extraite la pierre de Berchères. Restauration (grill, buvette) et aire de pique-nique.

Carrières - Bois de la Garenne, à Berchères-les-Pierres (face au terrain de moto-cross).



La Berchéroise a réuni 170 participants en 2013.

Le Bercaillou : un pavé à déguster !

Nouveauté cette année : en partenariat avec les minoteries Viron, 200 petits pains en forme de pavé seront confectionnés aux carrières de Berchères-les-Pierres. Ces « Bercailloux » seront cuits sur place par Pierre Coudray, boulanger à la retraite, dans son four à pain itinérant.



Exposition à la médiathèque jusqu'au 21 juin 2014

La nature en Ville et le Plan vert de Chartres métropole

Le Schéma directeur du Plan Vert est un document d'aménagement dont les objectifs sont de protéger et de mettre en valeur les espaces naturels de l'agglomération, d'assurer des continuités écologiques sur le principe des trames verte et bleue, et de créer un maillage de circulations douces.

Nouveau territoire, nouveau Plan Vert

Chartres métropole a adopté en 2003 un premier Schéma directeur. A l'époque, l'agglomération était composée de 7 communes urbaines. En 10 ans, et pour le plus grand bonheur des promeneurs, une douzaine de kilomètres de pistes cyclables et piétonnes, gratuites et accessibles à tous, ont notamment vu le jour le long de l'Eure entre Lèves au Nord et Luisant au Sud. Depuis, le territoire de l'agglomération a fortement évolué. Chartres métropole a donc validé, début 2014, une nouvelle version du Plan Vert, cette fois à l'échelle de ces 47 communes.

Protéger la nature

A la médiathèque de Chartres, 16 panneaux expliquent la démarche du Plan Vert et le rôle de la nature en ville. Ils donnent des informations

sur la manière de protéger la nature en milieu urbain ainsi que sur les différentes typologies rencontrées. Des photographies des réalisations du Plan Vert et d'exemples de nature en ville sont également présentées.

Deux conférences et une nouvelle balade « nature en ville »

Deux rendez-vous en marge de l'exposition à la médiathèque :

- **samedi 24 mai à 15h30 : conférence « la Ville fertile, vers une nature urbaine »**. Présentée par Michel Péna (architecte paysagiste).

- **samedi 31 mai à 15h30 : conférence « le nouveau plan vert de Chartres métropole »**. Présentée par les chargés de projets de Chartres métropole.

Cette conférence sera suivie d'une balade à vélo, empruntant une nouvelle boucle cyclable sur le thème de « la nature en ville » (sur inscription auprès de la médiathèque).

Plus d'infos sur cette boucle dans notre prochain numéro.





Centre de loisirs des Carreaux : les enfants se mettent aux éco-gestes

Le centre de loisirs des Carreaux est situé au sein de la ferme pédagogique municipale de Lucé. Les enfants y partagent un espace clos de 3,5 hectares de campagne, avec près de 200 animaux du terroir. Les activités proposées concernent l'environnement, le recyclage, la gestion des déchets ou la biodiversité.

Avec le « Développement Durable » en point de mire, les enfants du centre ont récemment appris des éco-gestes à appliquer au quotidien. Un animateur de l'Espace Info Énergie a sensibilisé le jeune public aux problématiques des économies d'eau et d'électricité, des modes de déplacements doux, ainsi que des énergies renouvelables.

Leur rôle est maintenant d'inciter leurs parents à mettre en place ces éco-gestes au sein du foyer !



Bilan de la semaine du Développement Durable



La deuxième Semaine du Développement Durable, organisée par Chartres métropole, s'est déroulée du 1^{er} au 7 avril dernier. Vous êtes nombreux à avoir pris part aux différentes animations proposées tout au long de cette semaine « verte ». Les pistes cyclables et les plus beaux écrans de verdure de l'agglomération n'ont plus de secret pour vous grâce à la randonnée cyclable « Nature en ville ». La biodiversité et le recyclage vous sont familiers suite à l'exposition « l'arbre dans tous ses états ». Idem pour le devenir de vos déchets après avoir visité l'usine d'incinération Orisane. Enfin, le cambouis de votre deux-roues ne vous effraie plus grâce à l'atelier « révision de vos vieux vélos », dispensé à la Maison du Vélo.

Rendez vous l'an prochain pour une nouvelle édition de la Semaine du Développement Durable !

L'Eco-geste du mois : utilisez des insecticides biologiques !



Dans un premier temps, renseignez vous bien sur la nocivité potentielle des insectes visés : certaines espèces sont présentes en grande quantité mais ne représentent aucun risque pour votre jardin. Ensuite, il existe des plantes répulsives (œillets d'Inde, ciboulette, oignons, ail, basilic, dahlia), des purins à base de végétaux ou d'eau savonneuse pour éloigner les insectes indésirables. Pour les pucerons, procurez vous des coccinelles, qui s'en nourrissent. Pour faire fuir les limaces et les escargots du jardin, il faut déposer régulièrement autour de vos plantations des substances collantes ou rugueuses : cendre ou sciure de bois, coquilles d'œufs émiettées, marc de café (séché), ou encore mieux : laisser le gîte à un hérisson qui s'en nourrit la nuit tombée !



Partage d'expériences à Oxford pour les étudiants en GEII de l'IUT de Chartres

La Promotion Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT de Chartres a effectué un voyage d'études du 26 au 30 mars à Coventry-Oxford et Londres. Les 28 étudiants, accompagnés des enseignants, Christophe Dumond et Dominique Payet, ont notamment eu l'occasion d'entrer en contact avec le monde universitaire anglophone, participant à des cours d'informatique (travaux pratiques « Création d'une application pour téléphone mobile », d'électronique (travaux pratiques « Création mini-robot ») grâce à des enseignants de l'Université de Coventry qui les ont accueillis au sein du « Engineering and Computing Building ». Le séjour s'est poursuivi par une découverte de la ville d'Oxford et de ses nombreux et prestigieux « Colleges » (Etablissements d'Enseignement Supérieur), avant une visite des principaux monuments de Londres.



TALENTS DE L'AGGLO

Musique

Le groupe REVO en finale du tremplin Emergenza à Paris



Dans notre numéro de mars, nous vous présentions **REVO**, groupe de pop/rock composé de cinq musiciens de l'agglo, âgés de 22 à 33 ans : Victor-Emmanuel Gomez (responsable du groupe et batteur) de Fresnay-le-Gilmert, Julien Ganache (chant et guitare), Luke Zuindeau (guitare et cœurs) et Gaël Lodier (keyboard, guitare et cœurs) de Chartres, Arthur Charré (basse) de Saint-Prest.

REVO participe au Festival Emergenza, « le plus grand tremplin au monde consacré à la musique rock émergente », organisé dans 33 pays d'Amérique, Europe, Australie et Asie. Près de 30 000 groupes y sont inscrits chaque année. **REVO** a passé le cap des demi-finales le 22 mars dernier au New Morning à Paris. Prochaine étape : la finale nationale, qui se déroulera le 14 juin au Bataclan. Le grand vainqueur de la finale Internationale remportera une tournée Européenne.

Si vous souhaitez soutenir REVO, rendez-vous le 14 juin à 19h au Bataclan (50 Bd Voltaire, 75011 Paris).
Plus d'infos : Page Facebook : REVO-France.

Les noms des communes de l'Agglo

Compte tenu de l'intérêt manifesté par nos lecteurs pour les deux derniers articles concernant la toponymie dans l'agglomération chartraine, nous poursuivons dans la même veine en nous attelant maintenant à la recherche de l'origine des noms de communes.

L'exercice n'est pas facile car le manque d'archives se fait parfois cruellement sentir. Pour autant, nous savons "qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer..." Les premiers travaux dans ce domaine ont commencé au XIX^e siècle, mais c'est aussi avec les recherches de l'abbé Guy Villette, Chartrain et toponymiste de réputation internationale, malheureusement trop tôt disparu, que nous avons travaillé. En effet, il avait revu et corrigé certains travaux du siècle précédent en avançant de nouvelles hypothèses.



La toponymie est tout sauf une science exacte, et rare est le consensus entre les spécialistes de haut niveau. Par exemple, quand **Sours** est appelé *Serae* au X^e siècle pour devenir *Sors*, avec au moins huit autres

orthographes entre-temps, on peut mesurer la difficulté quant à la validité des interprétations possibles. Néanmoins, dans ce cas précis, on peut rassurer les Sourcéens (habitants de Sours) en leur disant qu'il y a une quasi-unanimité pour affirmer que l'origine de ce toponyme est en rapport, en l'occurrence, avec une source, la Roguette.

« dominus » qui deviendra plus tard *dom* ou *dam*, d'où l'origine de **Dammarie** (*Domna Maria* puis *Dampa Maria*). Par ailleurs, et c'est une spécificité régionale, beaucoup de noms ont une origine germanique, les Francs en sont probablement la cause. Ainsi, **Francourville** peut tirer son origine de l'installation de Francs après l'effondrement de l'Empire romain. En outre, et à cette même époque, les élites gallo-romaines auront tendance à germaniser leur nom.

L'humilité et la prudence s'imposent donc dans ces recherches linguistiques et, comme dans l'apprentissage des langues étrangères, il y a des « faux amis » ; certains noms de village sont trompeurs, ainsi **Chauffours** n'est pas un « chaud four » comme la mention *calidus furnus* de 1269 le laisserait entendre, mais un « four à chaux ». Par contre, il y a pratiquement un accord quant aux villages appelés **Nogent** (2 communes dans l'Agglo) qui auraient une origine gallo-romaine : *Novientum*, basé sur le gaulois *novo* (nouveau village). Cependant, des divergences d'interprétation apparaissent pour **Nogent-le-Phaye**. En effet, on a longtemps pensé que *Phaye* provenait du latin *fagus* (le hêtre en français). D'où *fayard*, le nom vulgaire de cet arbre. Guy Villette a avancé une autre explication à partir d'une pièce mérovingienne qui porte la mention de *Nogento Fisci*. Selon lui, cette inscription pourrait accréditer l'idée que *Fisci* serait en rapport avec un impôt. En l'occurrence, **Nogent-le-Phaye** aurait été un lieu de perception routière avant l'entrée dans Chartres.

Des origines variées

D'une façon générale, la religion apparaît très tôt dans la toponymie de notre région puisque certains noms de lieux portent, vraisemblablement, l'empreinte de divinités gauloises. Mais c'est le christianisme qui a profondément et durablement influencé la toponymie locale. Cette empreinte religieuse est d'autant plus forte qu'elle a pris naissance tôt ; par la suite, le Moyen Âge stabilisera la plupart des noms de lieux actuels. Le culte des saints va se développer à l'époque carolingienne et les dénominations se feront souvent à partir de



Moutons, végétaux et mégalithes

D'autres lieux posent moins de problèmes ; par exemple, **Berchères-les-Pierres** et **Berchères-la-Maingot** sont des endroits où vivent des moutons (bercheria est devenu bergerie en 1272). **Bailleau** (l'Évêque) aurait pour origine baculum (bâton) qui deviendra en vieux français bail ou baille (enceinte fortifiée autour d'un château). Les noms de végétaux se retrouvent fréquemment dans les noms de lieux : **Meslay** (le-Grenet) vient de mêlier, autre nom du néflier ; **Le Coudray**, lieu où les coudriers abondent (ou abondaient !) ; **Prunay** (le-Gillon), terrain où l'on trouve des prunes ou des prunelles ; **Fresnay** (le-Comte et le-Gilmert) vient de fresneium,

puis de fraxinetum, lieu planté de frênes. Il semble bien que l'on ait utilisé la racine latine de Fresnay pour désigner les habitants : les Fraxinétains.

La féodalité a fortement marqué notre territoire et certains noms de familles sont parvenus jusqu'à nous : les Maingot, Gillon, Gilmert, Grenet. De même, certains lieux relevant de l'autorité de l'évêque, devenu au début du XX^e siècle Berchères-les-Pierres.

La difficulté des recherches toponymiques est apparue au XIX^e siècle quand on s'est intéressé à l'origine de Morancez et de Corancez. La mode était alors à la redécouverte de la civilisation gauloise et à la recherche de nos origines celtiques. La présence de nombreux mégalithes dans le secteur (menhirs, peulvans, etc.) avait amené certains historiens de l'époque à attribuer à tout prix ces monuments (pré)celtiques aux Gaulois, grâce à l'étymologie, selon eux, des deux villages en question. Après avoir laborieusement décortiqué les deux toponymes



en mor (grand), en an (bataille), en kez (deuil, douleur) et en kor (petit), ils étaient arrivés, après avoir pris beaucoup de libertés avec la langue gauloise fort méconnue au demeurant, au résultat suivant : **Morancez** (mor, an, kez) voudrait dire « grand deuil de la bataille » et **Corancez** (kor, an, kez) signifierait « petit deuil de la bataille » ! Et toujours dans ce courant de « Gaulomania » qui régnait alors, on extrapola allégrement en avançant l'idée que les Carnutes auraient mené là d'après combats...

Pour conclure, Chartres peut s'intégrer dans ce survol de la toponymie de l'Agglo, d'autant que la ville Autricum est un dérivé préceltique du nom de la rivière, l'Autura, qui l'arrose. Dès le IV^e siècle, Autricum deviendra Civitas Carnutum pour évoluer, plus tard, vers Chartres. Il en sera de

même pour Orléans, notre grande sœur beauceronne : à la même époque, à partir de Civitas Aurelianis, on arrivera à Orléans.

Michel Brice.



A l'Odyssée du 6 au 9 juin

Plongée au cœur des Championnats de France des sports subaquatiques !

Chartres accueillera du 6 au 9 juin à l'Odyssée quatre disciplines : l'apnée, le hockey subaquatique, la nage avec palme et le tir sur cible. Ce sera l'occasion pour le public d'assister, gratuitement, à des épreuves... à couper le souffle.

Du 6 au 9 juin, les sports subaquatiques investiront les différents bassins de l'Odyssée. Au programme : 1200 compétiteurs et quatre disciplines, qualificatives pour les Championnats d'Europe. Pascal Marc, Président du

Subaqua Club de Chartres, organisateur de l'événement aux côtés du Comité Régional et de la Fédération Nationale des Sports Subaquatiques, nous en dit plus sur ces sports peu connus.

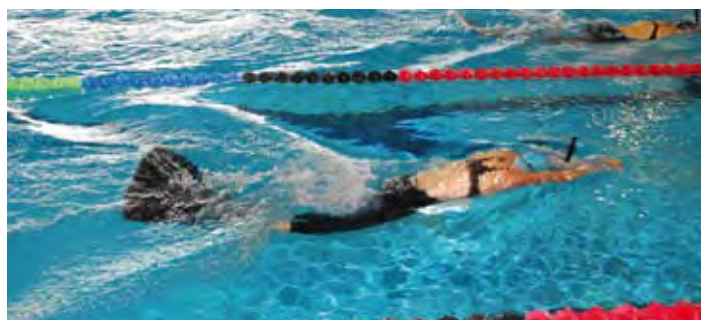


Le Hockey subaquatique : « il se pratique en apnée au fond d'une piscine. Chaque équipe est constituée de 6 joueurs dans l'eau et de 4 remplaçants. Le jeu consiste à faire progresser, à l'aide d'une crosse, un palet d'environ 1,3 kg dans le but adverse. La France est championne du monde de cette discipline ».

A voir : **vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8** dans le bassin de 50m extérieur.

La nage avec palme : « elle n'est pas sans similitude avec le mouvement de propulsion du dauphin. Grâce à l'utilisation de la mono-palme, c'est un sport de glisse spectaculaire où le palmeur peut atteindre, en apnée, des vitesses de 12 à 14 km/h. »

A voir : **vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8** dans le bassin de 50m intérieur.



L'apnée : « 4 épreuves auront lieu à Chartres. L'apnée dynamique sans palme consiste à parcourir la plus longue distance. Meilleure performance mondiale : 200 mètres. L'apnée dynamique avec palme a le même objectif, avec une meilleure performance mondiale de 265 mètres. L'apnée statique consiste à rester le plus longtemps possible sous l'eau, immobile. Meilleur temps mondial : 10'18. Le sprint d'endurance, ce sont 16 longueurs de bassin de 50 mètres à réaliser en apnée, avec possibilité de récupérer entre chaque longueur. »



Le Tir sur Cible : « il est décliné sous 5 formes : le tir de précision (10 tirs) ; le biathlon (parcours chronométré et tir) ; le superbiathlon (même principe, avec un parcours à effectuer 4 fois) ; le combiné et le relais. »

A voir : **samedi 7 et dimanche 8** dans le bassin de 50m intérieur.



A voir : **dimanche 8 et lundi 9** dans le bassin de 50m intérieur et le bassin d'apprentissage.

Le terme technique : PCM

Pour « Perte de Contrôle Moteur ». Après chaque épreuve, l'apnéiste doit respecter un protocole de sortie. Il doit d'abord retirer son masque, puis faire le signe « OK » et dire « tout va bien ». S'il n'en est pas capable, il est considéré en Perte de Contrôle Moteur, et sa performance n'est pas validée par les juges. La PCM se manifeste par une série de convulsions du corps incontrôlables.

Chartres en lumière

Société des Amateurs de Chartres

23
nouveau**tés**

Du 12 avril au 12 octobre 2014

Tous les soirs
Gratuit

www.chartresenlumieres.com

Agenda
Sortir dans l'agglo



AGENDA

... DANS L'

L'IRLANDE LES INSPIRE...

Outside... destinations

SPECTACLE DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE PIERRE DOUSSAINT

Autour de la musique celtique électrisée d'Outside Duo, revisitée par la classe de musique actuelle du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres, les classes de danse chorégraphiées par Pierre Doussaint, Natacha Le Saint et Patricia Dugast, en collaboration avec le Collège Hélène Boucher proposent une création musique, danse et écriture. Elle mêlera des acteurs artistiques professionnels, élèves du CRD et classes de troisième, sur la scène de la grande salle à l'italienne du Théâtre de Chartres.

Ce spectacle sera l'occasion de partager le voyage initiatique de deux artistes ouverts sur le monde, sur les routes sinueuses et les contrées mystérieuses de l'Irlande.

Il sera question de leur quête d'identité, de recherche de leurs origines et de leur ambition de toucher à l'absolu.

Jeudi 5 et vendredi 6 juin à 20h30.

Renseignements et réservations :

Conservatoire de Chartres

Tel : 02 36 67 30 70.

conservatoire@ville-chartres.fr

UNE PLONGÉE EN EAUX TROUBLES

L'association du Théâtre La Vaillante continue de démontrer que Théâtre amateur et qualité peuvent aller de concert. Avec *La Mai* de Marina Carr, Gaëlle Chalude, dont on avait pu apprécier l'exigence notamment la saison précédente dans *Grand Large* ou plus récemment avec *Sunderland*, continue d'explorer le registre de la comédie dramatique.

La metteuse en scène nous transportera cette fois-ci en Irlande, au cœur du Lac aux hiboux, dans le fin fond du Connemara où tout n'est que présages. Partant de là, elle va nous plonger dans l'esprit et le cœur de la Mai, femme victime d'un amour fidèle et éperdu pour un mari volage, Robert. Il faudra aussi compter sur une galerie haute en couleur des femmes de cette singulière famille, toutes affectées à leur façon par le retour du coureur. Il y a la grand-mère excentrique à la verve « imagée », encore folle d'amour pour son marin mort depuis soixante ans, les tantes à l'esprit étroit et puritain, les sœurs en quête de l'amour idéal et Millie, la fille aînée de la Mai à la fois victime et témoin de cette dévastatrice histoire de vie... et de mort.

Entre légende et réalité et sous l'emprise maléfique du Lac aux Hiboux qui borde la maison de La Mai, vous participerez le temps d'une soirée à une belle aventure théâtrale au cœur de l'Irlande profonde.

La Mai, de Marina Carr
Pièce mise en scène Gaëlle Chalude

Les 22, 23, 24, 28/05/2014 - 20h30 - Le 25/05/2014 - 15h

Théâtre La Vaillante - Mainvilliers

Réservations : 07 81 64 56 25 - theatrelavaillante@free.fr



VISITES DE CHARTRES EN LUMIÈRES EN PETIT TRAIN

27/05 - 21h50

départ de Beaulieu (MPT).

5/06 - 21h50

départ des Comtesses (MPT).

10/06 - 21h50

départ de La Croix Bonnard

(arrêt bus "La Taye" rue de Launay).

① Gratuit et sans réservation

Renseignements: 02 37 18 47 60

CHARTRES EN PARFUMS, LA SEMAINE DU PARFUM ①

Évènement

économique

Les 21 et 22/05/2014

Cosmetic Valley

① 02 37 211 211

L'AVEZ-VOUS LU ?

Découverte de livres

22/05/2014 - 18h

Médiathèque l'Apostrophe - Chartres

① 02 37 23 42 00

apostrophe(at)ville-chartres.fr

www.bm-chartres.fr

LA MAI

DE MARINA CARR ②

Pièce mise en scène Gaëlle Chalude

Les 22, 23, 24, 28/05/2014 -

20h30 - Le 25/05/2014 - 15h

Théâtre La Vaillante - Mainvilliers

① Réservations : 07 81 64 56 25

theatrelavaillante@free.fr

www.theatrelavaillante.free.fr

VIVA ARGENTINA -

MISA CRIOLLA

Grand Choeur du Conservatoire dirigé

par Philippe Frémont

23/05/2014 - 20h30

Eglise Saint-Pierre - Chartres

① Réservations : 02 36 67 30 75

www.conservatoire(at)ville-chartres.fr

CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE ③

Visite-découverte

23/05/2014 - 22h

Rendez-vous devant le Portail Nord

(entrée de la crypte)

① Durée : 2h

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

UN AIR DE FAMILLE ④

d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri

Mise en scène : Pierre-Marie Escourrou

Les 23 et 24/05/2014 -

20h30

Théâtre Le Petit Larris - Oisème

① 02 37 32 63 60 ou 06 66 51 89 60

www.lepetitlarris.com

PETITES Z'OREILLES ⑤

Eveil musical

24/05/2014 - 10h30

Médiathèque l'Apostrophe - Chartres

① enfants de 1 à 3 ans, avec adulte

Durée: 45 mn

02 37 23 42 00

apostrophe(at)ville-chartres.fr

www.bm-chartres.fr

LA VILLE FERTILE, VERS UNE NATURE URBAINE

Conférence par Michel Péna,

architecte paysagiste

24/05/2014 - 15h30

Médiathèque l'Apostrophe - Chartres

① 02 37 23 42 00

apostrophe@ville-chartres.fr

www.bm-chartres.fr

CHARTRES EN LUMIÈRES

Visite guidée

24/05/2014 - 22h30

Rendez-vous devant l'office

du tourisme de Chartres

① Durée : 2h

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com



LECTORALE DU THÉÂTRE DE LA FORGE

24/05/2014 - 16h30

Espace la Pléiade - Luisant

📞 Réservations : 02 37 91 09 75
cultural(at)ville-luisant.fr

CHARTRES EN PARFUMS... ET EN JARDINS

Animations, expositions et rencontres autour du parfum :

24/05/2014

De 10h à 13h30 : ateliers olfactifs

Restaurant La Cour

(Le Grand Monarque)

14h30 : visite guidée :

« Chartres et ses jardins »

Durée : 1h30

Rendez-vous devant l'office du tourisme de Chartres.

31/05/2014

De 10h à 13h30 : ateliers olfactifs

Restaurant La Cour (Le Grand Monarque)

14h30 : 2 visites guidées :

« La femme et le Parfum dans la cathédrale » pour les adultes.

« Raconte-moi Chartres en Parfums » pour les enfants.

Rendez-vous devant l'office du tourisme de Chartres.

📞 Renseignements :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

JÉRONIMA

Exposition

Jusqu'au 25/05/2014

Théâtre de poche

📞 02 37 33 02 10

www.tep28.com

FÊTE DES ATELIERS THÉÂTRE

Présentation par les élèves des ateliers du théâtre de Chartres

27/05/2014 - 20h30

Théâtre de Chartres

📞 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

PETITES GÉNOISES CONFITURE CHOCOLAT CROQUANT ⑥

Atelier gourmand pour enfants

28/05/2014 - 14h30

Maison du Saumon

📞 Réservations obligatoires :

02 37 18 26 23 ou 24

resa@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

(PRESQUE) 40 ANNÉES D'ARCHÉOLOGIE À CHARTRES

Conférence, par Dominique Joly, directeur du service Archéologie

29/05/2014 - 20h30

Salon Marceau, Hôtel de Ville

📞 02 37 23 42 20

archeologie.chartres.fr

LE BAL ⑦

Théâtre

Les 29, 30 et 31/05/2014

à 20h30

Les 3, 4, 5, 6 et 7/06/2014

à 20h30

Le 8/06/2014 à 15h30

Par "La Boîte à Eux",

de l'Amicale laïque de Lèves.

Espace Soutine - Lèves

📞 02 37 36 36 67 ou 02 37 21 68 71

espacesoutine@wanadoo.fr

Exposition du 8 au 25 mai à la Collégiale Saint-André

MOSAÏQUE DE PHOTOS SUR LE THÈME « COULEUR(S) »

Cette exposition, organisée par la Ville de Chartres, met à l'honneur les photos réalisées sur le thème « couleur(s) » dans le cadre de différents concours auquel ont participé les amateurs de clubs photos et amateurs indépendants du département, des mineurs de l'ADETE 28* ou encore des photographes amateurs des villes jumelées avec Chartres.



* L'ADETE 28, Association Départementale Educative auprès du Tribunal pour Enfants, organise notamment à l'intention des mineurs suivis sur le plan éducatif par les juges des enfants des sessions de théâtre et des concours photos, avec pour objectif de valoriser le travail des jeunes, de leur permettre de s'exprimer, de communiquer, d'être reconnus dans leur créativité, leur originalité.




FESTIVAL

EUR'IVOIRE-CHARTRES 2014

« Quand la Côte d'Ivoire




S'invite en Eure et Loir »




CHARTRES – 6, 7 et 8 JUIN 2014 - Place des EPARS

RENCONTRES ECONOMIQUES – EXPOSITIONS –
ART & CULTURE – TOURISME – RESTAURATION EXOTIQUE – RELIGION
DEFILE DE MODE avec GILLES TOURE
PRESTATIONS NOMBREUX ARTISTES IVOIRIENS

Remerciements :



Et toutes les entreprises présentes sur les stands du Festival EUR'IVOIRE 2014.

AGENDA

...DANS L'

Samedi 24 mai, de 10h à 19h,
Place des Halles à Chartres

L'Orchestre d'Harmonie de Chartres propose au Théâtre de Chartres « une promenade dansée de la mer Noire jusqu'à l'Adriatique pour une pause musicale sur la péninsule italique ».

Après un concert inoubliable, donné en mai dernier à la Basilique San Ignazio de Rome, a commencé « una bella romanza » entre l'ensemble chartrain et l'Italie. Même si les lieux et les styles changent, les liens sont forts, alors « avanti la musica » avec Funiculi Funicula - Bella Roma - Vivo Perlei mais aussi les célèbres musiques des films de Federico Fellini- 8 1/2 et la Strada dans LA salle à l'italienne chartraine.

Le lieu étant « taillé » pour l'opéra, l'Orchestre a voulu continuer ses clins d'œil et quel meilleur représentant que Puccini, qui fut l'un de ses plus grands compositeurs. Avec notamment Nessun dorma, extrait de son opéra Turandot, interprété au bugle dont le timbre doux se révèle dans le grave et les médiums, le public pourra s'émerveiller du génie italien. Il y aura bien d'autres surprises à découvrir lors de cette soirée exceptionnelle.

Entrée gratuite, placement libre dans la limite des places disponibles.

Sur réservation à partir du 29 avril 2014 au théâtre du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 10h à 13h, par téléphone au 02.37.23.42.79, ou par courriel à billetterie@theatredechartres.fr



CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Visite-découverte

30/05/2014 - 22h

Rendez-vous devant le Portail Nord (entrée de la crypte)

① Durée : 2h

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

CHARTRES, LA CITÉ MÉDIÉVALE ET LA PORTE GUILLAUME

31/05/2014 - 14h30

Rendez-vous devant l'office du tourisme de Chartres

① Durée : 1h30

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

PÂTISSERIES ORIENTALES - LES BAKLAWAS

Atelier gourmand pour adultes

31/05/2014 - 14h30

Maison du Saumon

① Durée : 2h15

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 23 ou 24

resa@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

CHARTRES EN LUMIÈRES Événement

Présentation des nouvelles scénographies du Musée des Beaux-Arts.

Spectacles de lumières et cocktails gratuits aux extraits de fleurs mixés avec des jus de fruits.

31/05/2014 - 22h

Cour d'honneur du Musée des Beaux-Arts - Chartres

① Renseignements : 02 37 18 47 60

CHARTRES EN LUMIÈRES Visite guidée

31/05/2014 - 22h30

Rendez-vous devant l'office du tourisme de Chartres

① Durée : 2h

Réservations obligatoires :

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

DÉCOUVERTE DU PLAN VERT DE CHARTRES MÉTROPOLE

31/05/2014 - 15h30 :

présentation du plan Vert Auditorium de l'Apostrophe - Chartres

① 02 37 23 42 00

31/05/2014 - 17h :

balade à vélo (17 km)

Départ de la Maison du vélo

① 02 37 32 83 51

14^e ÉDITION DU FESTIVAL CINÉ-CLAP

Films, compétition de films, master-class, ateliers, ciné-concert

Du 2 au 5/06/2014

Cinéma Les Enfants du Paradis - Chartres

① 02 37 28 28 87

cineclap@wanadoo.fr

www.cine-clap.com

BORODINE, FAURE, BIZET

Orchestre symphonique du Conservatoire de Chartres

Soixante quinze musiciens

3/06/2014 - 20h30

Théâtre de Chartres

① 02 37 23 42 79

RÉVERBÈRE - "RIEZ SANS MODÉRATION"

Spectacle de cirque

5/06/2014 - 19h

Square Römerberg - Mainvilliers

① Durée : 50 min

02 37 18 37 21

www.ville-mainvilliers.fr

LE 4^e DIMANCHE DU MOIS, C'EST LE « RENDEZ-VOUS DES CHINEURS »

La Place des Epars et les boulevards de Chartres accueillent, chaque 4^{ème} dimanche du mois, le « Rendez-vous des Chineurs ». Antiquaires et brocanteurs vous y proposent meubles et objets anciens.

www.ohvl.net
06 42 37 77 46 /
06 37 80 06 65
ohvl@orange.net

"RENDEZ-VOUS DES CHINEURS"
ANTIQUITÉS-BROCANTE
4^{ème} Dimanche du mois
Dim. 25 Mai
CHARTRES
Centre-ville
Place des Epars - Bd Chasles
(1h de Paris)
Dim. 22 Juin
Organisation O.H.V.L. - M. PRZYBYLAK
Port. 06 42 37 77 46 - 06 37 80 06 65
ohvl@orange.fr - www.ohvl.net



OUTSIDE DESTINATIONS 11

Spectacle
dédié à la mémoire de Pierre Doussaint
Les 5 et 6/06/2014 -
20h30

Théâtre de Chartres
☎ 02 36 67 30 70
conservatoire@ville-chartres.fr

REQUIEM DE VERDI

par le chœur et orchestre
philharmonique international
Concert à l'occasion du 35^e anniversaire
de l'inscription de la cathédrale à l'Unesco
06/06/2014

Cathédrale de Chartres
☎ 02 37 18 26 26
cpi@cpiweb.fr

L'HOMME AUX MILLE MAINS 12

Spectacle
de mentalisme et de magie
Théâtre Le Petit Larris - Oisème
☎ 02.37.32.63.60 ou
06.66.51.89.60
www.lepetitlarris.com

LE JARDIN PLANÉTAIRE, DE JEAN-PIERRE LARCHER 13

Film
7/06/2014 - 15h30
Médiathèque l'Apostrophe - Chartres
☎ 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

FÊTE DES VOISINS 7/06/2014

Les habitants de Saint-Prest sont invités
à se regrouper par quartier, pour
partager un moment de convivialité.
☎ Se faire connaître en mairie :
02 37 22 22 27
mairie.de.saintprest@wanadoo.fr

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

L'archéologie en ville :
animations autour de la maquette
Initiation à la fouille (pour les 8-11 ans)
Les 7 et 8/06/2014,
de 14h à 18h
Place des Halles - Hôtel de Ville
☎ 02 37 23 42 20
archeologie.chartres.fr

LE ROYAUME DE KIRIBOCO ET CHARLY ET LA CHOCOLATERIE

Théâtre
mises en scène d'Anne-Sophie Gery
7/06/2014 - 20h30
8/06/2014 - 15h
Théâtre La Vaillante - Mainvilliers
☎ 07 81 64 56 25
theatrelavaillante@free.fr

FESTIVAL VAILLANTESQUE

Théâtre
Les 7 et 8/06/2014 -
20h30
Avec les comédiens
de la troupe de La Vaillante.
Théâtre La Vaillante - Mainvilliers
☎ 07 81 64 56 25
theatrelavaillante@free.fr

QUESTE PUNGENTI SPINE

"Le souffle de larmes,
de sang et de passion"
Concert de musique baroque
8/06/2014 - 18h
Eglise de Mainvilliers
☎ 02 37 18 37 21
www.ville-mainvilliers.fr

LES MOLDAVES

Cirque humoristique
de la Cie "Pas vu pas pris"
8/06/2014 - 16h30
Parc des Vauroux - Mainvilliers
☎ Tout public, durée : 1h.
02 37 18 37 21
www.ville-mainvilliers.fr

JEAN-MARIE BURTON - RETOURS D'AFRIQUE

Exposition
Jusqu'au 08/06/2014
Chapelle Saint-Eman - Chartres
☎ 02 37 23 41 43

SILVIA MONFORT 14

10/06/2014 - 14h30
Office du tourisme de Chartres
☎ Durée : 1h30
Réservations obligatoires :
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

CONVOI DE FEMMES, DE WILLIAM WELLMAN

Film
10/06/2014 - 20h30
Médiathèque l'Apostrophe - Chartres
☎ Durée : 2h
06 70 03 24 70
apostrophe(at)ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

CONCERT JAZZ ET CLASSIQUE

Le Big Band et
l'Harmonie de Mainvilliers
11/06/2014 - 20h45
Foyer communal - Saint-Prest
☎ 02 37 22 22 27
mairie.de.saintprest@wanadoo.fr

PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE DE CHARTRES

11/06/2014, à 14h et 19h
Conservatoire de Chartres
☎ 02 36 67 30 70
conservatoire@ville-chartres.fr

BIG BAND DU CONSERVATOIRE

13/06/2014 - 20h30
Conservatoire de Chartres
☎ 02 36 67 30 70
conservatoire@ville-chartres.fr

FÊTE DE LA SAINT-HILAIRE, À MAINVILLIERS

Du 13 au 15/06/2014
Vendredi : 18h - 22h : festivités
au centre commercial des Acacias.
Samedi : 15h - 0h30 :
parc des Vauroux.
Dimanche : 15h - 19h :
parc des Vauroux.
☎ 02 37 18 37 21 / 02 37 18 56 80
mairie@ville-mainvilliers.fr
www.ville-mainvilliers.fr

PRIX FULBERT DE CHARTRES 15

14/06/2014
11h - rencontre et séance de dédicaces
avec Jean-Christophe Rufin.
15h30 - remise du Prix en présence
des auteurs ou éditeurs lauréats.
Médiathèque l'Apostrophe - Chartres
☎ 02 37 23 42 00
apostrophe(at)ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

FÊTE DE LA ZIK 14/06/2014 - 19h

Centre-ville de Luisant
☎ 02 37 91 09 75
www.luisant.fr

FOIRE AUX LIVRES ET DISQUES D'OCCASION

14/06/2014, de 14h à 22h
Salle André Malraux - Luisant
☎ 02 37 91 09 75
www.luisant.fr

TROC'LIVRES DE L'ÉTÉ 16

Exposition
Les 14 et 15/06/2014
Près de 200 titres d'ouvrages.
Séance de dédicaces
avec Sabineallery.
Exposition de photographies
de vues insolites de Saint-Prest.
Bibliothèque municipale - Saint-Prest
☎ 02 37 22 22 27
klefort-mairiestprest@wanadoo.fr

AGENDA

... DANS L'

Expo « Entre Futurisme et Moyen âge »

FABIEN ROZAN STYLISTE CRÉATEUR

« L'invité du mois » accueilli par la Dame à la Licorne est Fabien Rozan. Dans les années 1980, il étudie à Paris le stylisme et le modélisme et vend très vite ses premiers dessins à André Courrèges. Il devient assistant de Guy Laroche, puis de Hubert de Givenchy. Il prend ensuite son indépendance et commence à présenter ses propres collections. En 1990, un agent japonais le remarque et l'invite à travailler au Japon, où il signe de nombreuses collections de prêt-à-porter et d'accessoires sous son nom. En France, il crée des costumes pour la danse, le théâtre, la musique. Parallèlement, il dessine des collections de vêtements de sport pour Jean-Charles de Castelbajac, Carven ou encore Kway. Il prend également la direction artistique des collections masculines Paco Rabanne. En 1995, il ouvre sa première boutique à Paris en lançant une griffe masculine sous son nom italien « Fabio Giacometti » et développe à partir de 2000 une ligne de costumes et tailleurs sur mesure dédiée à une clientèle privée. En 2005, il prend la direction artistique des licences masculines de Balmain. En 2010 il s'installe à Chartres, et présente sa première collection Couture pour l'Été 2011 à Paris...



Jusqu'au 20 juin 2014
Autour de la Rotonde
MPT de la Madeleine Chartres
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Entrée gratuite
Tel : 02 37 36 80 72
atelierlicorne@wanadoo.fr
www.dame-a-la-licorne.com
www.fabienrozan.com



BULLES EN BALADES - 6^È ÉDITION 17

Salon de la bande dessinée et de l'illustration jeunesse
14/06/2014 - de 14h à 20h
15/06/2014 - de 10h à 18h
Avec une bourse aux livres le dimanche.
Salle André Malraux - Luisant
☎ 02 37 28 12 20 / 02 37 91 09 75
culturel@ville-luisant.fr

PACKS-VACANCES

Découverte de trois romans sur un même thème
Du 17/06/2014 au 30/08/2014
Bibliothèque Louis Aragon - Chartres
☎ 02 37 88 45 20
www.bm-chartres.fr

ANTOINE DELAUNAY

TRIO POP 18
Concert de jazz
19/06/2014 - 20h30
Dôme de la CCI - Chartres
☎ 02 36 67 30 75
conservatoire@ville-chartres.fr

BAL'OH

Bal Métissé
(Afro, zumba, swing, salsa)
20/06/2014 - 20h
Avec Tony Kouad
Ouverture des portes 20h, soirée à 20h30.
Salle des fêtes - Mainvilliers
☎ 02 37 18 00 00
www.ngoa.fr

HISTOIRE FAMILIALE !

Atelier culturel d'initiation à la généalogie (4^È séance) :
Présentation d'archives anciennes, consultation des inventaires et recherches.
20/06/2014 - de 9h à 12h
Salle de lecture, aux Archives départementales de Chartres
☎ Inscription : 02 37 88 82 20
ou pierre.cohen@cq28.fr
www.archives28.fr

LA NATURE EN VILLE - LE PLAN VERT DE CHARTRES MÉTROPOLE Exposition de photos

Jusqu'au 21/06/2014
Médiathèque L'Apostrophe - Chartres
☎ 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-chartres.fr
www.bm-chartres.fr

FRANCK LORET 19 Sculpture

Jusqu'au 22/06/2014
Le Prieuré Saint-Vincent - Chartres
☎ 02 37 23 41 43

L'ÎLE DES NOUVEAUX ESCLAVES

Comédie mise en scène par Alix Martial
27/06/2014 - 20h30
Théâtre Le Petit Larris - Oisème
☎ 02.37.32.63.60 / 06.66.51.89.60
www.prechiprecha.com
www.lepetitlarris.com





Samedi 24 mai, de 10h à 19h,
Place des Halles à Chartres

BRADERIE SOLIDAIRE « MAMANS EN FÊTE »

Des milliers de produits neufs des univers de la mode, de la beauté, de la maison ou encore de la puériculture, offerts par de grandes enseignes, vendus à des prix exceptionnels.

Les sommes collectées serviront à financer des projets locaux portés par Apprentis d'Auteuil dans le cadre de ses actions d'accompagnement à la parentalité.

Plus d'infos : www.mamans-en-fete.org



LE ROMAN D'UN MONDE 20
« 30 ans d'acquisitions et de donations »
Exposition
Jusqu'au 29/06/2014
Le Compa - Chartres
☎ 02 37 84 15 15

THOMAS LARDEUR
Exposition
Les samedi,
jusqu'au 13/09/2014
Salle de la Pléiade et parc de la Pléiade – Médiathèque de Luisant
☎ 02 37 91 09 75
culturel@ville-luisant.fr

CHARTRES EN LUMIÈRES
Illuminations
Jusqu'au 12/10/2014
de 21h30 à minuit
Chartres
☎ 02 37 18 47 60
www.chartresenlumieres.com

LES EMPREINTES DE LA MÉMOIRE DE DOMINIQUE MARTINET
Exposition
Jusqu'au 19/10/2014
Musée des beaux-arts - Chartres
☎ 02 37 90 45 80

LES PEINTRES ET LE VITRAIL
Exposition
Jusqu'au 31/12/2014
Centre International du Vitrail - Chartres
☎ 02 37 21 65 72
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org

CHORALE « SACLAY DES CHANTS »
Concert
Organisé par l'association Berch'Pierre
24/05/2014 – 19h30
Eglise de Berchères-les-Pierres

MARCHÉ FERMIER
Organisé par les élèves du Lycée Agricole
25/05/2014 – 9h à 17h
Lycée Agricole La Saussaye, Sours

COLLA VOCE
Concert
Faure, Vivaldi, Mozart, Gounod...
30/05/2014
Eglise St Pantaléon, Lucé
☎ 06 26 86 33 22
02 37 21 39 15
www.colla-voce.fr

Dimanche 22 Juin

12^E EDITION « L'ART DANS LES RUES »

Cette exposition, organisée par le Comité du quartier Saint-Pierre Porte Morard, est ouverte à tous les créateurs en arts plastiques, amateurs, professionnels, qu'ils soient peintres, graveurs, dessinateurs, photographes, céramistes etc. Chacun pourra exposer et vendre ses œuvres. Cette exposition durera toute la journée de 9 heures à 19 heures.



Entrée Gratuite pour les visiteurs. Sandwiches, Buvette sur place.

Place Eglise Saint-Pierre à Chartres.
Inscription impérative - 02 37 30 20 21 - 06 25 48 53 14 -
<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

Retrouvez le détail des événements sur
www.chartres-metropole.fr

SPORTS : L'AGENDA DES CLUBS



Mardi 3 juin

TENNIS DE TABLE Pro A

ASTT Chartres / Pontoise
19h - Complexe Rosskopf

Dimanche 25 mai

BASEBALL D1

French Cubs Chartres Métropole /
Savigny-sur-Orge
11h et 14h - Terrain de Gellainville

Dimanche 22 juin

BASEBALL D1

French Cubs Chartres Métropole /
Paris Universitaire
11h et 14h - Terrain de Gellainville



COURSES HIPPIQUES

Dimanche 26 mai : réunion PREMIUM* à 12h

Lundi 23 juin : réunion PREMIUM* 12h

Hippodrome de Chartres
Rue du Général Médecin Beyne
(à proximité du complexe aquatique-patinoire L'Odysée)
hippodrome.chartres@wanadoo.fr
www.hippodrome-chartres.com - 02 37 34 93 73.

* Les réunions PREMIUM sont également retransmises sur la chaîne Equidia

Cyclisme

TOUR D'EURE-ET-LOIR : ÉTAPE À CHARTRES LE 15 JUIN

Le tour d'Eure-et-Loir cycliste fera escale à Chartres, avec l'arrivée de la 2e étape le dimanche 15 juin en fin de matinée (vers 11h15), sur le boulevard Maurice Viollette.

Cette année, l'épreuve organisée par Claude Montac et l'équipe de Loisirs Evasion Vélo et Sports a changé de formule. Elle ne se déroulera pas sur trois jours mais sur deux et comptera pour la Coupe de France des clubs de Division Nationale 1 (6e manche). On retrouvera au départ 20 équipes de 7 coureurs, ce que l'on fait de mieux au niveau amateur, futurs professionnels et coursiers d'expérience s'y affrontant pour couronner le meilleur club de l'Hexagone.

Après l'étape initiale du samedi 14 juin, entre Senonches et La Loupe, les coureurs se retrouveront le dimanche 15 juin à Tourny d'où ils rallieront Chartres. Une étape de plaine sans difficulté, qui devrait s'achever dans un sprint royal au cœur de Chartres !

Pratique

- Arrivée boulevard de la Résistance/Maurice Viollette, entre 11 heures et 11h20.
- Parking des équipes : butte des Charbonniers.



- Parking de la caravane publicitaire : place des Epars.
- Itinéraire final : Amilly (D24) ; Mainvilliers (rue du Château d'eau, avenue Victor-Hugo, rue Pierre de Coubertin) ; Chartres (Pont de Mainvilliers, rue Nicole, place Pierre Semard, avenue Jehan de Beauce, boulevard Maurice Viollette).
- Communes traversées dans l'étape : Tourny, Janville, Le Puiset, Louville-la-Chenard, Ouarville, Santeuil, Francourville, Prunay-le-Gillon, Dammarie, Mignières, Meslay-le-Grenet, Nogent-sur-Eure, Chauffours, Saint-Georges-sur-Eure, Amilly, Mainvilliers.

CHAMPIONNATS DE FRANCE des sports subaquatiques

Chartres métropole
CHARTRES L'ODYSSÉE
complexe aquatique & patinoire



Fédération française d'études
et de sports sous-marins



Développement durable, le sport s'engage

Vendredi 6
au lundi 9 juin 2014

APNÉE
HOCKEY SUBAQUATIQUE
NAGE AVEC PALMES
TIR SUR CIBLE

CERGY PONTOISE
7, 8, 9 juin
NAGE EN EAU VIVE
ORIENTATION
SUBAQUATIQUE

Programme détaillé sur
www.ffessm.fr





LE PORTAIL DES SAVOIR-FAIRE



www.portail-savoir-faire.fr

Vous êtes un donneur d'ordres ?
Un fournisseur ? Un sous-traitant ?
Un prestataire du territoire ?



Inscrivez-vous gratuitement, dès maintenant, sur le Portail des Savoir-Faire
et découvrez les offres d'affaires disponibles dans votre secteur d'activité.

www.portail-savoir-faire.fr

NOUS CONTACTER : Chartres Métropole Direction du Développement Économique

✉ contact@portail-savoir-faire.fr

☎ 0800 0800 28

